



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

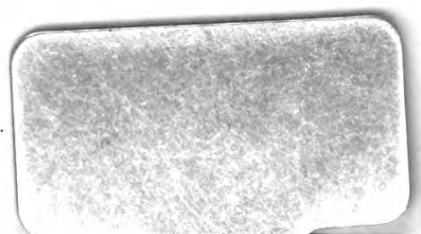


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



351
Let

RBS





302227718W

D Lh.

9

OBSERVATIONS

CRITIQUES ET ARCHEOLOGIQUES

SUR L'OBJET DES

REPRESENTATIONS ZODIACALES

QUI NOUS RESTENT DE L'ANTIQUITÉ.

Ouvrages du même auteur, chez le même libraire.

Essai sur la Topographie de Syracuse à l'époque du siège de cette ville par les Athéniens, pour servir à l'intelligence de Thucydide et de plusieurs autres auteurs anciens; in-8° avec un plan de Syracuse. Paris, 1813.

*Recherches géographiques et critiques sur le livre de *Mensurâ orbis terræ*, par Dicuil, composé en Irlande, au commencement du 9^e siècle, suivies du texte restitué; in-8°. Paris, 1814.*

Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines et sur la valeur de l'or et de l'argent avant la découverte de l'Amérique (contenant la réfutation du système de M. le marquis Germain-Garnier); in-4°. Paris, 1817.

Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains, tirées des inscriptions grecques et latines relatives à la chronologie, à l'état des arts, aux usages civils et religieux de ce pays; in-8°. Paris, 1823.

DE L'IMPRIMERIE D'AUGUSTE BOBÉE,
RUE DE LA TABLETTERIE, N° 9.

OBSERVATIONS

CRITIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR L'OBJET DES

REPRÉSENTATIONS ZODIACALES

QUI NOUS RESTENT DE L'ANTIQUITÉ;

A L'OCCASION

D'UN ZODIAQUE ÉGYPTIEN

PEINT DANS UNE CAISSE DE MOMIE QUI PORTE UNE INSCRIPTION
GRECQUE DU TEMPS DE TRAJAN ;

PAR M. LETRONNE,

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES), ETC. ;

Lues à l'Académie dans les séances des 16 et 30 janvier 1824.

Σοφώτατον τῶν ὄντων, χρόνος ἀνευρίσκει
γὰρ πάντα. THALES MILESIUS.

A PARIS,

CHEZ AUGUSTE BOULLAND, LIBRAIRE,
RUE DU BATTOIR-SAINTE-ANDRÉ, N° 12.

MARS 1824.

au chev. de
Pavane

avec les
Remarques
1856. Et
la Réputation

qu'on a

grecs
inventés
du

Zodiaque -



A Monsieur
Frédéric Caillaud.

Monsieur,

C'est à vous que nous sommes redevables du monument qui a fourni le sujet des Observations suivantes; c'est vous qui les avez sollicitées; il est juste que je vous en fasse hommage. En montrant qu'un petit nombre de caractères grecs, presque effacés, peuvent conduire à des résultats qui ne sont pas sans importance pour l'histoire, ces Observations seront, je l'espère, une preuve nouvelle du vif intérêt que tous les hommes éclairés doivent prendre au moindre vestige de l'art ou des usages des peuples anciens.

J'ai déjà eu l'occasion d'appeler l'attention des savans sur une découverte qui a signalé votre premier voyage dans les Oasis, je veux parler de celle de deux décrets romains, remplis de faits neufs et curieux, relatifs à l'administration de l'Égypte.

Ce serait pour moi une grande satisfaction, si j'avais réussi, en signalant quelques-uns des nombreux résultats de vos deux voyages, à augmenter, en quelque chose, la reconnaissance que vous doit le monde savant, pour le zèle courageux qui vous les a fait entreprendre et qui vous a soutenu au milieu des fatigues et des dangers.

Letroune.

Paris, 1^{er} Février 1824.

TABLE

DES CHAPITRES.

	Pag.
A VERTISSEMENT.	ix
PREMIÈRE PARTIE.	
<i>Détails archéologiques et paléographiques qu'offre le monument.</i>	19
CHAP. I. Restitution de l'inscription grecque. — Le personnage est Ammonius, fils de Sôter. — Époque de sa mort. — Durée de sa vie.	19
CHAP. II. Explication des particularités archéologiques que présente la momie. — La famille de Pétéménon était grecque et alliée à des familles égyptiennes. — Sa sépulture présente le mélange des usages des deux peuples. — Forme de la caisse. — Couronne d'olivier. — Plaques d'or sur la bouche et les yeux. — Vêtemens renfermés dans la momie.	32
CHAP. III. Du zodiaque peint dans la caisse de la momie. — Il exprime un thème natal.	48
SECONDE PARTIE.	
<i>Des représentations zodiacales antiques considérées par rapport à l'histoire de l'astrologie chez les anciens peuples.</i>	56
CHAP. I. Astrologie chez les Egyptiens. — Bas-reliefs dans les tombeaux des rois.	58

CHAP. II. Astrologie chez les Grecs. — Chez les Romains. — Médailles astrologiques frappées en Egypte.	72
CHAP. III. Application des recherches précédentes à l'âge des zodiaques connus. — Ceux d'Egypte. — Pla- nisphère de Bianchini. — Zodiaque de Palmyre. — La bissection des signes dans les zodiaques égyptiens tient à des idées astrologiques.	94
Conclusion.	108
LETTRE de M. Champollion le jeune, sur l'expression pho- nétique des noms de Pétéménon et de Cléopâtre, dans les hiéroglyphes de la momie rapportée par M. Cailliaud.	111

Correction relative à la note 1, p. 48.

Au moment du tirage de cette dernière feuille, je reçois une lettre de M. le lieutenant-colonel Leake qui a bien voulu, sur mon invitation, examiner le coffre de la momie trouvée par M. Grey et maintenant déposée au Musée Britannique. Il m'annonce que ni lui ni le Conservateur du Musée, M. Combe, n'ont aperçu de représentation zodiacale d'aucune espèce parmi les peintures de la caisse. M. Cailliaud aura confondu cette momie avec une de celles qui ont été retirées du même caveau, peut-être celle de Sôter qui a été brisée sur le lieu.

Errata.

- P. 48, note 1, au lieu de p. 21, lisez 27.
P. 49, note 4, ——— 17, — 23.

AVERTISSEMENT.

LES zodiaques égyptiens sont jugés définitivement, quant à l'époque de leur *exécution*. Tandis qu'on s'efforçait de découvrir cette époque par l'interprétation astronomique des emblèmes dont ils se composent, les philologues et les antiquaires ont abordé la question par un autre côté, et sont parvenus facilement à la résoudre. L'examen approfondi des inscriptions en caractères grecs et en hiéroglyphes phonétiques gravées sur les temples, où ces zodiaques ont été découverts, vient de démontrer qu'aucun d'eux n'est antérieur à la domination romaine en Égypte. ⁽¹⁾

Ce fait capital, une fois mis hors de doute, il devait s'élever, dans l'esprit des hommes attentifs, plusieurs questions nouvelles : Pourquoi ces zodiaques sont-ils tous d'une époque si récente ? Pourquoi n'en trouve-t-on pas également dans ceux des temples égyptiens dont la construction porte des caractères indubitables d'une assez grande antiquité ? Ces questions étaient de nature à exciter d'autant plus d'in-

⁽¹⁾ Voyez mes *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte, pendant la domination des Grecs et des Romains*, etc. Introd. p. xxxviii, et p. 450.

térêt, qu'avec un peu d'attention il était facile de s'assurer que parmi les autres représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité grecque et romaine, il en est très peu qu'on puisse faire remonter d'une manière certaine avant l'ère vulgaire, et que la plupart sont postérieures au premier siècle de cette ère. On ne pouvait s'empêcher de lier ensemble ces deux faits remarquables, et de soupçonner qu'ils dépendent de la même cause. Par une induction toute naturelle, on devait croire que de telles représentations tiennent probablement à un ordre d'opinions et de croyances qui seront devenues vulgaires à une époque assez tardive, et n'auront trouvé leur expression, sur les monumens de la religion ou de l'art, que lorsqu'entrées dans le cercle des idées dominantes, elles auront formé, en quelque sorte, un besoin nouveau de la société. Dans ce cas, il était difficile de ne pas attribuer presque tous ces zodiaques au développement de l'astrologie, cette science mensongère, née chez les Orientaux, et qui semble n'avoir acquis une grande influence, chez les Grecs et les Romains, qu'à partir de l'ère chrétienne.

Quoiqu'une considération si simple ressortît avec évidence des faits exposés dans mes *Recherches pour servir à l'Histoire de l'É-*

gypte, les inductions qui l'appuient ne se sont réellement présentées à moi que lorsqu'un fait nouveau est venu servir de lien commun à une multitude de renseignemens, sur lesquels je ne m'étais point appesanti.

Ce fait nous est révélé par une des momies que M. Cailliaud a rapportées tout récemment de Thèbes. Donner l'explication de ce curieux monument, montrer son rapport avec l'objet des autres représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité, et avec l'esprit général de l'époque à laquelle il appartient; tel est le but que je me suis proposé dans ces *Observations*.

J'aurais pu attendre, pour les rédiger, qu'un plus grand nombre d'indications du même genre fussent venues confirmer les conséquences que j'en ai tirées. On trouvera peut-être encore que j'ai mis trop de précipitation à composer, et surtout à publier un écrit qui touche à beaucoup de points de l'antiquité, combat plusieurs opinions soutenues par des gens habiles, et tend à en établir d'autres que je crois nouvelles. En se hâtant ainsi, on court le risque, malgré le soin le plus scrupuleux, de commettre plus d'une erreur de détail dans un champ aussi étendu, de négliger des faits importants, de ne point apercevoir tous les rapports

des objets, ou d'en voir qui n'existent pas, et d'effleurer beaucoup de questions qui mériteraient d'être approfondies. Comme cet inconvénient ne peut tomber que sur l'auteur, je m'en inquiète assez peu ; mais il m'a toujours semblé très utile aux intérêts de la science, d'appeler promptement la discussion et la critique sur les points de vue que suggère la découverte de faits nouveaux ; et c'est ce qui m'a déterminé à ne pas différer la publication de cet opuscule.

Je le livre à l'examen des savans ; ils y verront, du moins, que l'auteur est animé d'un désir sincère de la vérité, qu'il la cherche avec ardeur partout où il espère la découvrir. C'est pour tâcher d'atteindre ce but, qu'il discute toutes les opinions qui se rencontrent sur sa route, et qu'il les examine en elles-mêmes, quelle que soit la patrie de ceux qui les ont émises ; car, à ses yeux, les opinions scientifiques ne sont d'aucune nation : elles sont vraies ou fausses, certaines ou douteuses, et rien de plus.

Ce que j'ai fait à l'égard des autres, je désire qu'on le fasse pour moi-même, persuadé que la vérité ne peut sortir que de la discussion libre des opinions contradictoires.

A

ΠΙΕΤΕΝΑΤΗΡΟ
 ΟΚΟΡΝΗΡΟΟΚ
 ΛΕΟΠΑΤΑ ΕΝΟC
 ΜΗΝΩΝΤΕΛ
 ΕΠΙΘΕΙΝΙΗ

B

<p>ΤΑΦΗ ΤΟΥ ΤΟΓΡΙΑΝΟΥ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΑΘΥΡ ΚΜ ΕΡΩΝ ΠΙΧΙΣΤΑΦΗ ΤΩΙ</p>	

OBSERVATIONS

CRITIQUES ET ARCHEOLOGIQUES

SUR L'OBJET DES

REPRÉSENTATIONS ZODIACALES

QUI NOUS RESTENT DE L'ANTIQUITÉ.

LORSQU'AU retour de ses périlleux voyages en Egypte et en Ethiopie, M. Cailliaud fit connaître aux savans et aux curieux la collection intéressante qu'il avait rassemblée, leur attention se porta principalement sur une momie, trouvée à Thèbes, qui présentait des caractères qu'on n'avait encore vus sur aucun monument de ce genre. La forme singulière de la caisse, les peintures hiéroglyphiques dont elle était couverte, le zodiaque qui fait partie de ces peintures, l'inscription grecque tracée à l'extérieur, la grosseur énorme de la momie, la couronne qui décorait sa tête, tout semblait se réunir pour exciter la curiosité la plus vive.

Dans l'espérance de trouver, à l'intérieur, soit des papyrus grecs ou égyptiens, soit d'autres indications propres à jeter du jour sur tant de circon-

stances si peu connues, M. Cailliaud a fait ouvrir cette momie, le 30 novembre dernier. « Malheureu- » sement, dit l'auteur de la Notice ⁽¹⁾ publiée à ce » sujet, cette opération n'a produit que du baume » et des linges, et aucune des espérances qu'on en » en avait conçues ne s'est réalisée. ⁽²⁾ »

⁽¹⁾ Insérée dans le Moniteur du 23 décembre 1823.

⁽²⁾ P. 1488, col. 1. fin. — Je vais reproduire ici les passages de cette Notice qui se rapportent à mon sujet :

» Entr'autres objets précieux que M. Cailliaud a rapportés de son dernier voyage en Egypte, et qui composent son riche cabinet égyptien, les curieux et les antiquaires avaient distingué une belle momie d'un volume et d'un poids extraordinaires; la tête portait une couronne formée de lames de cuivre doré et de boutons, imitant la feuille et le jeune fruit de l'olivier. Elle se recommandait encore à l'attention des savans par la caisse qui lui sert d'enveloppe. Au fond est peint un zodiaque dont les figures ressemblent beaucoup à celles du zodiaque de Dendéra, et le dessus de la boîte porte une *petite inscription grecque presque effacée*; le mot de Pétéménon, qui est en tête, se lit aussi en grec cursif à la marge d'un petit papyrus hiéroglyphique, qui paraît avoir été déposé sur la momie, entre les bandelettes extérieures. Enfin, la largeur de la tête et celle des pieds étaient démesurées.

» Le 30 novembre dernier, M. Cailliaud a procédé à l'ouverture de la momie.

» On a commencé par peser et mesurer exactement la momie avec toutes ses enveloppes. Le poids a été trouvé de 106 kilogrammes.

» Après cette opération, l'on a enlevé la bandelette étroite qui fixait autour du corps une toile couverte de peintures et d'hiéroglyphes, avec des ornemens qui sont peu communs en Egypte; au-dessous étaient plusieurs toiles grossières, mais so-

livier }
arbre }
sacré }
ou }
sous }
le Huile }
à Jacob }
Judee }
111 mille }
à Rome }
à Venise }

Après le mauvais succès de cette opération, il restait peu d'espoir d'expliquer ce singulier mo-

lides, formant la première enveloppe, que l'on a enlevée facilement. La deuxième enveloppe était maintenue autour du cou à l'aide d'un nœud que les marins appellent *nœud plat*; au-dessous, plusieurs bandelettes de toile un peu moins grosse, et trois petites serviettes ou écharpes pliées en plusieurs doubles. La troisième enveloppe était disposée de la même manière et formée de bandelettes, de serviettes, et de pièces longues servant à soutenir les côtés. Dans la quatrième enveloppe, on a trouvé des bandelettes de linges plus grands, mais vieux et grossiers; quatre tuniques égyptiennes ou sans manches, et décousues pour s'appliquer sur le corps; une grande pièce enveloppant tout le corps, et fixée par un bitume noir, avec d'épaisses couches de ce bitume autour de la tête et des pieds. Ces tuniques ont une ouverture de 10 pouces pour passer la tête, et deux semblables pour passer les bras. La cinquième enveloppe présentait des bandelettes placées en longueur, liant les pieds à la tête, des bandes transversales, quatre grandes pièces entourant le corps; le tout de toile un peu plus fine. La sixième enveloppe était formée de bandes transversales teintées en jaune pour avoir été pénétrées d'un bitume de cette couleur ou y avoir été trempées, et de quinze pièces de toile semblables. La septième et dernière enveloppe était pénétrée de bitume noir et formait six pièces adhérentes ensemble par le baume ⁽¹⁾; après quoi il ne restait plus qu'une couche mince à ôter pour arriver à la peau. On a remarqué, comme à l'ordinaire, les orteils enveloppés séparément; les bras et les mains sont étendus le long des cuisses; le sujet est du sexe masculin, et paraît être un homme de quarante-cinq à cinquante ans au plus. La poitrine et une partie de l'abdomen sont dorés inégalement sur

(1) Les autres linges pouvaient s'isoler facilement. On a mesuré 580 mètres de bandelettes de 2 et 3 pouces de largeur, et 250 à 300 mètres carrés de toiles diverses (environ 2,800 pieds carrés).

numment ; mais, par bonheur, ce qu'on avait en vain cherché dans l'intérieur de la momie, se trouvait parmi les peintures de la caisse. Le zodiaque dont elles nous offrent la représentation, et

l'épiderme. L'abdomen ayant été ouvert, on y a trouvé beaucoup de baume noir, mais aucun objet étranger ; point de manuscrit entre les cuisses ni sous les bras ; le long des jambes, de fortes masses de baume noir d'une belle qualité. L'enlèvement de ces innombrables bandelettes et enveloppes a duré près de trois heures, encore a-t-on fait souvent usage d'outils tranchans ; mais cette longue opération n'a rien produit que du baume et des toiles, et aucune des espérances qu'on avait conçues ne s'est réalisée.

» Après avoir enlevé la dernière couche de linge et de bitume, immédiatement appliquée sur la peau, on a trouvé sept à huit épaisseurs d'une toile assez fine. Plusieurs parties des bras sont dorées par place, comme la poitrine.

» On remarque que le profil est plus droit, et le front moins incliné que dans les momies ordinaires. Les cheveux, conservés parfaitement, sont fins et légèrement frisés.

» M. Cailliaud a découvert, au-dessous de chacun des yeux et sur les pommettes des joues, une lame d'or, représentant la figure d'un œil avec les cils ; sur la bouche, il a trouvé encore une lame d'or, assez semblable pour la forme à une langue, et posée perpendiculairement à la commissure des lèvres, lesquelles sont parfaitement closes. C'est une double singularité dont nous ne connaissions aucun autre exemple.

» En examinant de près les langes de la momie, on a trouvé une tunique raccommodée, avec des pièces rapportées adroitement ; une autre contenant plusieurs caractères écrits à l'encre, enfin, une belle écharpe avec des franges et un galon, marquée des initiales du nom grec du personnage : cette marque est faite avec le point de la broderie au crochet.

les faibles débris d'une inscription grecque *presque effacée*, devaient fournir les élémens d'une explication complète, et conduire à des résultats qu'on était loin d'espérer.

LES premières personnes qui, dans le cabinet de M. Cailliaud, virent et examinèrent cette momie, étant du nombre de celles qui persistent, en dépit des faits, à regarder les zodiaques égyptiens comme appartenant à une haute antiquité, prononcèrent d'abord que la caisse de cette momie, et la momie elle-même, remontent à une époque reculée. Leur illusion éprouva quelque contrariété, lorsqu'après avoir retourné la caisse, elles aperçurent, au milieu des hiéroglyphes, les restes d'une inscription grecque : le sens de cette inscription ne leur était pas connu ; mais son existence seule compromettait gravement l'antiquité du zodiaque, en attestant qu'il avait été dessiné à l'époque où la langue grecque fut employée en Egypte concurremment avec celle du pays.

A dire vrai, elle ne faisait que confirmer ce qu'on devait induire de la forme de la caisse, entièrement différente de toutes celles que l'on connaît, et presque semblable à un sarcophage grec ou romain, et du style des peintures qui, aux yeux des personnes habituées à voir et à comparer les productions de l'art égyptien de diverses époques, paraissaient, dès le premier aperçu, ne pouvoir appartenir qu'au temps de la domination grecque ou romaine.

LES diverses circonstances qui accompagnent ce monument en faisaient donc une sorte d'énigme, dont nous étions tous intéressés à deviner le mot. Plusieurs fois j'avais annoncé à M. Cailliaud que ce secret nous serait révélé sans doute, si l'on parvenait à déchiffrer l'inscription grecque. C'est dans l'espoir que mes efforts ne seraient pas sans quelque succès, qu'il me fit remettre, le 7 janvier dernier, le *fac simile* de cette inscription, en m'invitant à m'en occuper. Je me suis livré sans retard à cet examen; et je crois être parvenu, après la restitution complète de l'inscription, à expliquer tout ce qui, dans l'ensemble de ce monument, avait excité une curiosité si vive.

Je vais faire passer successivement sous les yeux du lecteur tous les points qui m'ont paru mériter une sérieuse attention, soit par leur importance absolue, soit par celle des questions auxquelles ils se rattachent.

Ces Observations sont divisées en deux parties subdivisées chacune en plusieurs chapitres: dans la première, j'examine le monument en lui-même; dans la seconde, j'examine le zodiaque, peint au fond de la caisse de la momie, relativement à l'esprit du temps et du pays, et aux autres représentations antiques du même genre.

PREMIÈRE PARTIE.

*Détails archéologiques et paléographiques qu'offre
le monument.*

CHAPITRE PREMIER.

Restitution de l'inscription grecque. — Le personnage est Ammonius, fils de Sôter. — Époque de sa mort. — Durée de sa vie.

L'inscription, composée d'environ cent quarante lettres, occupe une bande étroite qui tient toute la longueur de la caisse.

Le commencement est assez lisible; et, au premier aperçu, il est facile d'y distinguer le nom du personnage dont la caisse avait contenu le corps; savoir: ΠΕΤΕΜΕΝΩΝ Ο ΚΑΙ ΑΜΜΩΝΙΟΣ, *Pétéménon, dit Ammonius*. Cette première indication toute seule prouve, ce qui était encore un objet de doute pour quelques personnes, que la momie appartient bien réellement à cette caisse et n'y a pas été placée après coup. Leurs scrupules me semblaient déjà d'autant moins fondés, que la grandeur de la caisse est dans un rapport évident avec le volume de la momie. Le double nom de *Pétéménon dit Ammonius* décide la question; car on lit dans un papyrus égyptien, trouvé sous une des enveloppes de la momie,

Papyrus

++

++

++

++

En

plante de

(le trad.)

le nom ΠΕΤΕΜΕΝΩΝ en grec ; et une belle écharpe , qui faisait partie des langes de la momie , porte les lettres grecques ΑΜ qui sont les initiales du nom du personnage.

MAIS la lecture du reste de l'inscription n'était pas aussi facile que le commencement. L'auteur de la notice, déjà citée, ne désigne cette inscription que par les mots : *petite inscription presque effacée*, qui lui conviennent fort bien en effet, mais qui donnaient peu d'espoir d'en découvrir le sens. Là, des lettres entières ; ici, des portions considérables et presque toujours la partie supérieure et le milieu des lettres ont disparu entièrement. Néanmoins, en suivant exactement les plus faibles de ces traces, je crois en avoir fait une restitution qui n'offre rien de conjectural sur aucun point important ; on peut en juger en comparant l'analyse suivante avec le *fac simile* (A) où j'ai marqué en traits pleins toutes les traces conservées, et en traits déliés tout ce qu'il m'a fallu ajouter pour compléter les lettres ou remplir les lacunes.

APRÈS les deux noms ΠΕΤΕΜΕΝΩΝ Ο ΚΑΙ ΑΜΜΩΝΙΟΣ, je lis sans nul doute ΟΘΗΡΟΣ ; c'est le nom du père d'Ammonius : on distingue ensuite un κ, puis un *omicron*, un trait vertical, légèrement marqué ; et, un peu au-dessus, un trait arrondi qui ressemble à la partie supérieure d'un ρ, lettre qui est elle-même à peu près sûre. Vient ensuite une lacune d'environ trente-six lettres, dont on n'aperçoit de loin en loin

que des traces fort imparfaites, insuffisantes le plus souvent pour faire deviner à quelle lettre elles appartiennent. Cette lacune est suivie de plusieurs lettres légèrement érasées qui forment clairement le mot $\text{AMM}\omega\text{NIOY}$. Je dirai tout-à-l'heure comment on peut remplir cette grande lacune : il faut continuer de lire le reste, qui est le plus important et peut être restitué avec toute certitude.

On lit d'abord distinctement le mot $\text{ET}\omega\text{N}$; viennent ensuite dix lettres, dont la partie supérieure seule est conservée, mais qu'il est impossible de lire autrement que EIKOCI ENOC : ce commencement nous annonce la formule tumulaire servant à indiquer l'âge auquel une personne est morte, comme : $\text{Mένανδρος..... ἐγεννήθη ἐπὶ ἄρχοντος Σωσιγένους, ἐτελεύτησεν ἐτῶν Ν̄ καὶ Β̄}$ ⁽¹⁾. Ici le verbe *ἐτελεύτησε* a dû être placé après l'indication de l'année. Voyons si l'analyse vérifiera cette conjecture.

Après le nombre d'années, doit venir celui des mois; et en effet, on distingue les restes des trois lettres M H N , puis les deux courbes inférieures d'un ω , et enfin une lacune d'une lettre; on a donc sans nul doute le mot $\text{MHN}\omega\text{N}$. Immédiatement après, on aperçoit les rudimens imparfaits, mais distincts, d'un Δ surmonté d'une barre transversale, ce qui nous indique la lettre numérique de *τεττάρων*, quatre. Ainsi le personnage avait vécu vingt-un ans quatre mois. Il est facile ensuite de reconnaître un κ et

⁽¹⁾ Gruter, MXXVII, 2. — Corsini, *Fast. Att.* IV, 76.

l'abréviation des deux lettres ΑΙ, ce qui nous donne ΚΑΙ. Cette conjonction appelle tout naturellement le mot ΗΜΕΡΩΝ, qu'on reconnaît en effet dans les restes des six lettres qui suivent; enfin, les deux mots εἴκοσι δύο, très reconnaissables, nous donnent la durée précise de la vie de Pétéménon; savoir : ἐτῶν εἴκοσι ἑνός, μηνῶν Δ̄, καὶ ἡμερῶν εἴκοσι δύο; *vingt-un ans, quatre mois et vingt-deux jours.*

On ne saurait méconnaître non plus les lettres ΕΤΕΛΕΥΤΗ qui viennent ensuite, et qui nous annoncent clairement le verbe ἐτελεύτησε (*il mourut*), ou ἐτελεύτησεν, selon l'orthographe très souvent employée dans les anciens manuscrits et dans les inscriptions. La fin de ce mot, à en juger par l'espace, a dû être écrite d'une manière abrégée, comme le καὶ devant ἡμερῶν : après le mot *il mourut*, vient nécessairement l'époque de la mort, qui doit être exprimée en années du prince régnant. En effet, on voit immédiatement après, un trait vertical, commencement d'un *iôta*, puis deux traits circulaires qui ne peuvent appartenir qu'à un *omicron* ou à un *théta*; le choix ne saurait être douteux, puisqu'ils sont suivis d'un autre trait vertical terminé par une queue arrondie, qui est la sigle du mot ἔτους ou λυκάβαντος (*de l'année*); on doit donc lire ΙΘ̄Λ, *l'an XIX*. La dernière lettre est suivie des mots ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΠΑΥΝΙ Η̄, qu'il est impossible de méconnaître d'après les traces des lettres : l'inscription se termine donc par : ἐτελεύτησε ΙΘ̄Λ Τραϊανοῦ τοῦ κυρίου, παῦνι Η̄, *il mourut l'an XIX de Trajan le Seigneur, le 8 du mois payni*; ce qui

répond au 2 juin de l'an 116 de notre ère. Ainsi nous connaissons d'une manière certaine la durée de la vie du personnage, l'époque de sa mort, et conséquemment celle de la caisse de la momie et de toutes ses peintures.

Il faut maintenant revenir sur la lacune que nous avons laissée au commencement. Il serait assez naturel de présumer qu'elle contenait l'époque de la naissance du personnage ; mais cette conjecture est repoussée par une difficulté décisive ; c'est le mot AMMΩΝΙΟΥ qui termine cette lacune : ce nom propre, au génitif, annonce qu'il y avait auparavant le nom d'un personnage dont cet Ammonius était le père : or, on ne pourrait lier cette circonstance avec l'énoncé de la date de la naissance de Pétéménon.

JE trouve des secours pour résoudre ces difficultés dans deux inscriptions presque semblables, qui sont venues l'une après l'autre confirmer d'une manière très heureuse les restitutions exposées ci-dessus. L'une est tracée sur une caisse de momie trouvée à Thèbes par M. Grey : elle a été lithographiée par la Société égyptienne de Londres, ainsi que le profil de la caisse sur laquelle on la trouve ; et c'est M. Champollion le jeune qui m'en a donné connaissance. J'en reproduis ci-après le *fac simile* (B), que je lis de cette manière :

Ταφή Τροῦτος Ἡρακλείου Σωτήρος, μητρὸς Σαραποῦτος·
ἐγενήθη (sic) τῷ Ε̅Λ Ἀδριανῷ τοῦ κυρίου, ἀθὺρ ΙΒ̅· καὶ

ἐτελεύτησεν, τῷ ΙᾹ L μηνὶ τυβὶ Κ̄, ἐτῶν ̄, μηνῶν δύο
[καὶ] ἡμερῶν Η̄ ⁽¹⁾, καὶ ἐτάφη τῷ ΙΒ̄ L μηνὶ ἀθύρ ΙΒ̄.

« Cercueil de Tphout, fille ⁽²⁾ d'Héraclius Sôter et
» de Sarapout. Née la ve année d'Adrien le
» Seigneur, le 12 d'athyr, elle est morte la xie
» année le 20 tybi, à l'âge de six ans, deux mois
» et dix-huit jours, et a reçu la sépulture en l'an
» xii, le 12 d'athyr. »

Avant d'aller plus loin, je dois remarquer que la lettre numérique, qui indique l'année de l'empereur, est suivie de la sigle du mot ἔτους ou λυκάβαντος, figurée comme dans notre inscription, ce qui confirme encore la manière dont j'ai restitué le trait vertical qui suit le θ dans l'énoncé de la date ⁽³⁾. En

⁽¹⁾ Il est facile de voir que le *fac simile* n'est point exact dans le figuré de deux chiffres : en lisant Ἀθύρ ΙΒ̄ au lieu de Β̄ et τυβὶ Κ̄, je crois m'éloigner le moins possible de ce *fac simile* ; d'athyr à tybi, il y a deux mois, et du 12 au 20, il y a huit jours. La sépulture a donc eu lieu le jour même de la naissance ; ce qui n'est peut-être pas un effet du hasard, et rentre dans les idées astrologiques dominantes à cette époque.

⁽²⁾ Je dis *filie*, parce que les noms en οὔτ paraissent avoir été propres aux femmes.

⁽³⁾ Depuis que ces diverses observations ont été lues à l'Académie, elles ont reçu une autre confirmation. Mon savant confrère, M. Raoul-Rochette a lu, dans la séance du 30 janvier, une note sur une inscription grecque, publiée dans un journal allemand, et qui a beaucoup d'analogie avec les précédentes ; la copie est ainsi conçue : ΣΕΝΧΩΝΣΙΣ Η ΚΑΙ ΣΑΠΑΥΑΙΣ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΑ ΠΙΚΩΤΟC ΓΕΝΝΗΘΕΙCΑ ΤΩΙ ΔῙ ΘΕΟΥ ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΠΑΧΩΝ ΙΖ̄ ΕΤΕΛΕΥΤΗCΕΝ ΤΩΙ ΘῙ ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ ΚΑΙCΑΡΟC ΚΥΡΙΟΥ ΦΑΜΕΝΩΘ ΙΕ̄ ΩCΤΕ ΕΒΙΩCΕΝ ΕΤΗ ΜᾹ ΜΗΝΑC ΔΕΚΑ · ΘΑΡCΕΙ. « Senchonsis, dite Sapaul^{is}, fille

second lieu, nous trouvons ici la même irrégularité que dans l'autre inscription, où le nombre des années et des jours est donné en toutes lettres, et celui des mois exprimé par un chiffre; l'on voit deux chiffres après *μηνῶν* et *ἡμερῶν*, et le mot *δύο*, en toutes lettres, après *μηνῶν* ⁽¹⁾. Ces deux observations lèvent toute difficulté sur la restitution que j'ai faite des endroits semblables.

Cette seconde inscription nous intéresse à d'autres égards; d'abord, la formule en est conçue de la même manière, et sert à confirmer la restitution de

» aînée de Picôt, née la iv^e année du divin Trajan, le xvii de
 » pachôn (12 mai 101 de J. C.); elle est morte la xi^e année
 » d'Antonin-le-Seigneur, le xv de phaménoth (11 mars 146
 » de J. C.), en sorte que la durée de sa vie a été de quarante
 « ans et dix mois. Prends courage. » M. Raoul-Rochette a fait ressortir les circonstances curieuses de cette inscription, et surtout l'accord qui existe entre l'intervalle ici marqué, et la durée connue des règnes de Trajan et d'Adrien; ce qui confirme le calcul adopté par les chronologistes. J'ai lu l'an iv et l'an ix, et non pas l'an xiv et l'an xix; 1^o parce que, sur *aucun* monument relatif à l'Egypte, les nombres ne sont exprimés dans l'ordre inverse; 2^o parce qu'avec les chiffres indiquant les années du règne, se trouve toujours, soit le mot *ἔτος*, soit la sigle L, placée avant ou après; de manière que, sans aucun doute, dans τωι ΔῙ et τωι ΘῙ, le jambage qu'on a pris pour l'expression de la dixaine, n'est autre chose que cette sigle, mal figurée, qui se voit dans les deux inscriptions des momies de Pétéménon et de Tphoût: c'est ce que prouvera certainement le *fac simile*, quand nous le connaîtrons.

⁽¹⁾ La même remarque s'applique à l'inscription, rapportée dans la note précédente, et qui m'a été connue depuis.

l'autre ; ensuite , elle est placée sur une caisse de momie de forme carrée , comme celle qu'a rapportée M. Cailliaud , et couverte également d'hiéroglyphes qui paraissent assez grossièrement faits , ce qui est une analogie de plus : en outre , la date est très peu éloignée de celle de l'autre ; car la jeune fille dont cette caisse a contenu le corps , était née le 12 d'athyr de la 7^e année d'Adrien , ou le 8 novembre de l'an 120 de notre ère : elle mourut le 20 tybi de la 11^e année , ou le 16 janvier de l'an 127 ; et elle fut ensevelie le 12 d'athyr , ou le 8 novembre de cette même année 127 ; ainsi l'époque de sa mort n'est postérieure que de dix ans , sept mois et quelques jours à celle de la mort de Pétéménon . On voit , de plus , qu'il s'est écoulé entre le moment de sa mort et celui de sa sépulture , près de dix mois ; cet espace de temps paraîtra bien considérable ; mais ce long intervalle tient sans doute au temps qu'exigeaient encore à cette époque les procédés de l'embaumement des morts , et peut-être aussi à quelque idée superstitieuse qui voulait qu'on attendît l'anniversaire de la naissance pour placer le corps dans le tombeau .

IL est donc impossible de n'être point frappé des nombreux rapports de forme , de style et d'époque qui existent entre ces deux monumens ; mais ce qui y ajoute encore , c'est qu'il est question , dans tous les deux , d'un personnage nommé SÔTER : j'en avais tiré la conjecture qu'ils appartenaient peut-être à des individus d'une même famille . Lorsque je communi-

quai ma conjecture à M. Cailliaud, il m'assura qu'en effet la momie de Pétéménon, et celle que M. Grey a rapportée, ont été trouvées à Thèbes, dans le même caveau, ainsi qu'une troisième momie qui fut brisée sur le lieu, et dont la caisse portait l'inscription suivante, qu'il a heureusement recueillie : ΚΩΤΗΡ ΚΟΡΝΗΛΙΟΥ ΠΟΛΛΙΟΥ ΜΗΤΡΟΣ ΦΙΛΟΥΤΟΣ ΑΡΧΩΝ ΘΗΒΩΝ, « *Sôter*, fils de Cornélius Pollius Sôter ⁽¹⁾ et » de Philout, archonte de Thèbes. » Par archonte de Thèbes, il faut entendre, sans doute, le chef politique, le magistrat principal de cette ville, ici désigné analogiquement par un terme tout grec. Cette troisième inscription appartenant à une caisse trouvée, comme les deux autres, dans le même caveau sépulcral, se rapporte aussi à un personnage nommé *Sôter* ⁽²⁾. On ne peut douter, en conséquence,

⁽¹⁾ Les deux mots *Cornélius Pollius* se composent d'un prénom et d'un nom romain, ce qui ferait croire que ce personnage était romain, et non pas égyptien ou grec; mais il serait assez singulier que ce *Romain*, qui aurait eu pour femme une Égyptienne, eût donné à son fils le nom de *Sôter* qui n'est ni romain ni égyptien. Il y a donc ici un nouvel exemple de l'usage des inscriptions latines, que j'ai montré ailleurs appliqué à des inscriptions grecques, et qui consistait en ce que l'on n'exprimait souvent que le *prænomen* et le *nomen* d'un personnage, quand son *cognomen* était celui de son fils nommé avant ou après. Ainsi le père s'appelait *Cornélius Pollius Sôter*: on voit par cette inscription, et par celle de la momie de *Pétéménon*, que ce Sôter, fils de Cornélius Pollius, n'avait pas pris de prénom romain, non plus que Pétéménon son fils.

⁽²⁾ M. Cailliaud m'a appris depuis que la collection de

que ce caveau ne fût celui d'une même famille. Cherchons maintenant à remplir la lacune.

CES deux inscriptions nous montrent que le nom de la mère était mentionné dans de semblables monumens; et en effet, nous savons, par le papyrus de Schow, qu'en pareil cas on omettait plutôt le nom du père que celui de la mère. Il est donc certain que le nom de la mère de Pétéménon doit se trouver dans l'intervalle de la lacune: nous avons vu que cette lacune se termine par le génitif Ἀμμωνίου: ce génitif dépend sans nul doute d'un nom qui le précédait, et ce nom ne saurait être que celui de la mère de *Pétéménon*, dont cet *Ammonius* aurait été l'aïeul maternel. Quel est ce nom? Si l'on fait attention aux traces conservées, on verra qu'elles ne peuvent convenir qu'au mot Κλεοπάτρας; car le κ, le π, le τ et le sigma final sont reconnaissables et placés juste aux distances relatives exigées par la composition du mot. M. Champollion le jeune, consulté par moi sur ce point, m'a montré que dans les hiéroglyphes de la caisse, l'expression *fils de Cléopâtre* est répétée plusieurs fois; coïncidence qui met le fait hors de doute, et peut être regardé comme une nouvelle confirmation de l'alphabet que ce savant a découvert: d'ailleurs, le nom de *Pétéménon* lui en avait déjà fourni une autre, puisque le papy-

M. Drovetti contient deux caisses de momie semblables, tirées du même caveau.

rus trouvé dans l'intérieur de la momie, contient le nom exprimé à la fois en grec et en caractères hiéroglyphiques qui se retrouvent avec la même valeur, dans l'alphabet dont il a présenté le tableau ⁽¹⁾.

QUOIQ'IL en soit, nous voyons qu'avant le nom Ἀμμωνίου, on doit lire, sans nul doute, les mots μητρός Κλεοπάτρας : il ne reste plus à remplir qu'une lacune de seize à dix-huit lettres; pour y réussir, faisons deux remarques : 1^o Puisqu'on a joint au nom de la mère de Pétéménon, celui du père de cette femme, il devient très probable, ou, pour mieux dire, presque certain, qu'on a joint au nom de son père celui de son aïeul paternel. 2^o Quel devait être ce nom? on peut le présumer. Pétéménon était le fils d'un Sôter, et nous avons vu mentionné, dans l'autre inscription de M. Cailliaud, un *Sôter*, fils de Cornélius Pollius Sôter : on peut conjecturer que ce Sôter est le père de Pétéménon; conséquemment que son aïeul paternel était *Cornélius Pollius*, et qu'il y avait dans cette lacune les mots Κορνηλίου Πολλίου, lesquels réellement en remplissent l'espace; mais ce qui change cette conjecture en certitude, c'est qu'à la suite du nom Σωτῆρος, on distingue clairement les deux lettres κο, puis un trait vertical qui convient à un P, et la partie supérieure des deux jambages du N. Ainsi nous ne pouvons hésiter sur la leçon, et nous

⁽¹⁾ V. à la fin de ces *Observations*, la lettre de M. Champollion le jeune sur ce sujet.

avons ainsi toute l'inscription, sans qu'il y manque une lettre :

Πετεμένων ὁ καὶ Ἀμμώνιος Σωτήρος Κορνηλίου Πολλίου,
μητρὸς Κλεοπάτρας Ἀμμωνίου, ἐτῶν εἴκοσι ἑνός, μηνῶν
Δ̄ καὶ ἡμερῶν εἴκοσι δύο, ἐτελεύτησε ΙΘ̄ Ι Τραϊανοῦ τοῦ
κυρίου, παῦνι Η̄.

« Pétéménon, dit Ammonius, ayant pour père
» Sôter, fils de Cornélius Pollius Sôter, et pour
» mère Cléopâtre, fille d'Ammonius, est mort,
» après avoir vécu vingt-un ans, quatre mois et
» vingt-deux jours, la XIX^e année de Trajan-le-
» Seigneur, le 8 de payni. »

Ce texte précieux, qui est maintenant un document historique, nous explique bien des particularités. Pétéménon est mort à vingt-un ans : or, il est facile de discerner, à travers les traits défigurés de la momie, des caractères de jeunesse. D'un autre côté, puisque son père était archonte de Thèbes, on voit qu'il appartenait à une famille distinguée, et probablement riche; ce qui explique la dépense qu'a dû coûter sa sépulture. On doit regretter que l'inscription ne nous apprenne pas quelle fonction il exerçait lui-même. Mais peut-être l'examen des hiéroglyphes de la caisse donnera-t-il quelque lumière à ce sujet.

EN combinant les époques, on voit qu'Héraclius Sôter, le père de la jeune fille nommée *Tphout*,

dont la momie a été rapportée par M. Grey, était, selon toute apparence, frère de Pétéménon. La série des personnages de cette famille peut donc être marquée de cette manière :

Cornélius Pollius	Sôter, marié à Cléopâtre fille d'Ammonius, et père de	Héraclius Sôter, mari de Sarapout, père de	} Tphout.
Sôter, marié à Philout, et père de			

Si l'on admet, par une hypothèse vraisemblable, que Sôter avait vingt-cinq ans à la naissance de Pétéménon, et Cornélius Pollius Sôter également vingt-cinq ans à la naissance de Sôter, il s'ensuivra que Cornélius Pollius était né vers l'an 45 de notre ère, et Sôter, vers l'an 70. Ce dernier aurait été archonte de Thèbes, sous le règne de Trajan.

CHAPITRE SECOND.

EXPLICATION des particularités archéologiques que présente la momie. — La famille de Pétéménon était grecque et alliée à des familles égyptiennes. — Sa sépulture présente le mélange des usages des deux peuples. — Forme de la caisse. — Couronne d'olivier. — Plaques d'or sur la bouche et les yeux. — Vêtemens renfermés dans la momie.

CETTE partie de mon travail n'est pas la plus facile : il s'agit d'un monument unique dans ses détails, ou, du moins, auquel on ne peut, jusqu'à présent, en comparer aucun autre. L'antiquaire est donc ici privé des points de comparaison qui le guident ordinairement, et il ne peut employer qu'avec la plus grande réserve la ressource de l'analogie, ce moyen d'interprétation si puissant dans les mains habiles. Il est, pour ainsi dire, réduit aux ressources de l'esprit d'observation et d'analyse.

Je vais tâcher de sortir le mieux qu'il me sera possible de cette situation difficile, en suivant pas à pas les indications qui naîtront de l'examen du monument.

ON a vu que la momie a été retirée, ainsi que deux autres, d'un même caveau qui servait à la sépulture d'une famille : nous avons retrouvé les noms de cette famille ; cinq hommes, savoir : *Cornélius Pollius Sôter* et *Ammonius* ; *Sôter*, fils du

premier, *Pétéménon* dit *Ammonius*, et *Héraclius Sôter*; et quatre femmes, savoir : *Philout*, femme de *Cornélius Pollius*; *Cléopâtre*, femme de *Sôter*, et fille d'*Ammonius*; *Sarapout*, femme d'*Héraclius Sôter*; et *Tphout*, leur fille.

Cette nomenclature donne déjà lieu à deux remarques : 1° tous les noms de femme sont égyptiens, excepté celui de *Cléopâtre*, dont le père a aussi le nom grec d'*Ammonius*; 2° au contraire, tous les noms des hommes sont grecs; un seul a un double nom égyptien et grec, *Pétéménon* dit *Ammonius* : encore faut-il remarquer que *Pétéménon* a la même signification en égyptien qu'*Ammonius* en grec, c'est-à-dire, *qui appartient à Ammon* ou *Amen*, et que ce nom est celui de l'aïeul maternel de ce personnage, dont le père et la mère portent d'ailleurs les noms tout grecs de *Sôter* et de *Cléopâtre* : or, d'après l'usage, commun chez les Grecs et chez les Égyptiens, de prendre le nom de l'aïeul maternel ou paternel, on voit que le vrai nom du personnage est *Ammonius*, et que *Pétéménon* n'en est que la traduction égyptienne : s'il a été mis auparavant, ce doit être par quelque motif religieux que nous ne connaissons pas.

EN conséquence, nous ne pouvons guère nous empêcher de voir ici une de ces familles gréco-égyptiennes, comme il devait s'en trouver beaucoup à l'époque de l'arrivée des Romains, auxquelles ils continuèrent de confier l'administration des nomes

N. S. M. x

de 1. n

27.1

f.

18

B. n.

U

3. 10. 1

11. 1

1. 1. 1. 1

ammon

2. 1. 1. 1

Chim

au 1. 1

et des villes égyptiennes; car j'ai fait voir ailleurs que tous les stratèges ou chefs de nome, qui nous sont connus par les monumens, portent des noms grecs ou égyptiens ⁽¹⁾, avec ou sans prénoms romains; et nous sommes en droit de présumer à présent qu'ils appartenaient à des familles grecques originellement, devenues égyptiennes par alliances. Ce Cornélius Pollius Sôter, en effet, avait épousé une Egyptienne, nommée *Philout*; son fils Sôter, conservant le nom grec de famille, s'était marié à une femme grecque, *Cléopâtre*, fille du grec *Ammonius*, et probablement d'une mère grecque, sans quoi elle aurait sans doute un nom égyptien; enfin son petit-fils *Héraclius Sôter*, avait épousé une Egyptienne, *Sarapout*, et leur fille portait aussi un nom égyptien: d'où l'on peut induire qu'en de pareilles alliances, le fils conservait un nom grec, et la fille prenait, comme sa mère, un nom égyptien.

S'il était possible de douter que tous ces personnages, et Pétéménon entre autres, sont des Grecs alliés à des familles Egyptiennes, nous en aurions la certitude d'après plusieurs des particularités que présente la momie d'Ammonius, notamment d'après l'écharpe qu'il avait portée pendant sa vie, et qui se trouve marquée des deux lettres grecques AM initiales de son nom. Or, on conçoit bien que des Egyptiens aient fait usage à cette époque, pour un objet public,

(1) *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte pendant la domination des Grecs et des Romains*, etc., p. 272.

de la langue grecque qui était la langue officielle; mais on concevrait difficilement qu'ils eussent marqué leur linge de caractères propres à cette langue. Du moins cette particularité s'explique bien mieux dans l'hypothèse qui résulte naturellement de la forme des noms de tous ces individus.

Enfin, je rapporterai une observation faite par l'auteur de la notice sur l'ouverture de cette momie, à une époque où personne assurément ne soupçonnait encore que Pétéménon pût être de race grecque. « On remarque, dit-il, que le profil est plus droit, et » le front moins incliné que dans les momies ordi- » naires. Les cheveux, conservés parfaitement, sont » fins et légèrement frisés. » Cette curieuse observation s'applique trop évidemment à un individu de race grecque, pour n'être pas considérée comme une confirmation très frappante des indices d'un ordre différent que je viens de signaler.

Tout se réunit donc, dès à présent, pour nous montrer que la famille des Sôter était grecque, alliée à des Egyptiens; et, d'après le mode de sépulture qu'elle avait adopté, il est évident que les membres de cette famille avaient embrassé la religion du pays. La preuve de ce fait ne résulte pas seulement de l'embaumement des corps; car on a lieu de présumer que les Grecs, en Egypte, adoptèrent l'embaumement presque dès le temps d'Alexandre ⁽¹⁾; du moins est-il certain que les corps

⁽¹⁾ Zoëga, *de usu obelisc.*, p. 264. C'est un fait que je deve-

des Lagides étaient conservés au moyen de ce procédé; et il est probable que l'exemple de leurs souverains, peut-être aussi la rareté du combustible en Egypte, déterminèrent les Grecs à les imiter : c'est sans doute par suite de la prolongation de cet usage que les premiers chrétiens en Egypte embaumèrent les morts, comme le prouvent des textes positifs d'Athénagoras, de saint Athanase, d'Origène et de saint Augustin ⁽¹⁾; mais cette adoption résulte des peintures qui recouvrent la caisse de la momie de Pétéménon et de la fille d'Héraclius Sôter. Ces peintures, comme celles des autres caisses de momie, sont symboliques et hiéroglyphiques, et se rapportent *exclusivement* à la religion égyptienne : elles me paraissent avoir une assez grande analogie avec les sculptures du petit temple d'Esné, qui sont du règne d'Adrien et d'Antonin ⁽²⁾; on y retrouve de même les figures les plus bizarres, et qui pourraient surprendre par leur étrangeté, si l'on ne savait qu'en ce genre il n'y a pas d'extravagances dont les Egyptiens n'aient été capables.

IL est naturel de présumer que des Grecs, en embrassant la religion de leur pays adoptif, ont dû

lopper dans mes *Considérations historiques sur l'état des arts et des institutions de l'Egypte depuis Cambyse jusqu'aux Antonins*.

⁽¹⁾ Ap. Walch. in *Comment. Soc. Gotting*, vol. III, p. 46-68.

⁽²⁾ Voyez mes *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte*, etc., p. 458.

conserver quelques-unes des pratiques de leur propre religion, et quelques traces de leurs usages nationaux ; en sorte que, selon toute apparence, on trouvera, dans les procédés suivis pour leur sépulture, un mélange des rites propres aux deux peuples.

Souvenons-nous maintenant qu'outre les caractères qui lui sont communs avec les autres monumens de ce genre, la momie de Pétéménon présente des particularités qui ne se sont jamais rencontrées ailleurs, excepté quelques-unes qu'on a retrouvées seulement dans les deux autres momies tirées du même caveau, et qui appartiennent à la même famille : il est clair que des caractères si singuliers, inconnus dans tous les autres monumens, doivent tenir à la position particulière de ces personnages, en Egypte. Cette induction, si naturelle d'ailleurs, va être confirmée par l'examen de ces particularités diverses, où nous allons reconnaître le mélange des usages grecs et égyptiens, presque dans une égale proportion.

COMMENÇONS par le coffre de la momie. On a vu que les peintures qui le recouvrent sont entièrement égyptiennes ; mais il présente des traces évidentes du goût des Grecs, dans la forme qui lui a été donnée, et qui est semblable à celle des deux autres trouvés dans le même caveau.

La caisse des momies a ordinairement la forme du corps humain, et présente à l'extérieur une figure d'homme ou de femme, selon le sexe du mort, usage

dont Diodore de Sicile nous explique la cause ⁽¹⁾. Ces trois caisses, au contraire, ont la forme d'un carré long, terminé aux deux extrémités par deux plans rectangulaires, et à la partie supérieure par une surface arrondie: c'est assez dire que cette forme est analogue à celle d'un sarcophage grec ou romain; et, chose singulière! en même temps que la figure générale porte ce caractère si frappant, le plan de la partie antérieure présente les détails d'une façade égyptienne, avec trois entablemens, deux globes ailés, et deux colonnes qui en soutiennent les extrémités: cette disposition raccorde au style égyptien la forme étrangère de la caisse. Les peintures qui recouvrent cette façade sont également composées d'emblèmes presque entièrement égyptiens. Il y a donc, dans cet ensemble, un arrangement assez ingénieux pour fondre ensemble des styles si différens, sans altérer d'une manière trop sensible le caractère qui leur était propre.

ON doit remarquer aussi la disposition adoptée pour l'inscription grecque. Comme toute la caisse est couverte de peintures égyptiennes, excepté les espaces vides qui servent à séparer les scènes représentées, on a choisi un de ces espaces pour y placer l'inscription, dont l'objet n'a pu être que celui d'une *étiquette*, propre à faire distin-

⁽¹⁾ Diod. de Sic. I, 21.—Herod. II, 86.—Cf. Creuzer, *Comm. Herodot.*, p. 60.

or. Emp"
 Chine
 4 Cercueils
 pi.
 350
 chou-ping
 Et
 iei,
 Trois
 caisses
 Et
 or. Anglites
 Enceinte

obsèques, avaient la tête décorée de la couronne qu'ils avaient gagnée dans les jeux publics. ⁽¹⁾ Cet usage venait de la Grèce; mais dans ce pays, il était bien plus général. Créon, dans Euripide, parle d'un décret qui doit prononcer la condamnation à mort de quiconque serait surpris *couronnant* le corps de Polynice ou cherchant à l'enterrer; ἢ κατασέφω ἀλῶ ἢ γῆ καλύπτω ⁽²⁾; sur quoi le scholiaste dit: εἰώθασι γὰρ (οἱ Ἕλληνες) σέφειν τοὺς νεκρούς. D'autres passages rassemblés par Kirchmann ⁽³⁾ concourent à prouver la généralité de cet usage; il subsistait encore dans toute sa force au temps de Lucien, qui y revient plusieurs fois dans le traité *de Luctu*, et de Clément d'Alexandrie ⁽⁴⁾. La couronne sculptée sur les sarcophages grecs ou romains, en est même une expression évidente.

Les couronnes funéraires étaient très souvent de fleurs naturelles; d'autres fois elles étaient en or, comme on le voit par plusieurs textes, et entre autres par celui-ci de Cicéron: *Vellem tantum habere otii, ut possem recitare psephismata Smyrnæorum, quæ fecerunt in Castricium mortuum; primum ut in oppidum introferretur, quod aliis non conceditur: deinde, ne ferrent Ephebi: postremò ut imponeretur aurea corona mortuo* ⁽⁵⁾. Quant à la nature du feuillage qui composait la couronne fu-

⁽¹⁾ Cf. Bouchaud, *Comment. sur la loi des XII Tables*, p. 752.

⁽²⁾ Eurip., *Phœniss.*, v. 1626.

⁽³⁾ Kirchm., *de Funer. Rom.* I, 11.

⁽⁴⁾ *Pædagog.* II, p. 213, l. 18, *ed. Potter.*

⁽⁵⁾ Cic., *in Flacco.* § 31.

nèbre, un texte des lettres attribuées au philosophe Chion, nous apprend que c'était celui de l'olivier sauvage (κότινος) ⁽¹⁾. Ce témoignage est d'autant plus à considérer, qu'il est d'une époque postérieure à celle de notre monument, puisque les lettres, attribuées à Chion, paraissent avoir été rédigées par un sophiste néoplatonicien du second ou du troisième siècle de notre ère. ⁽²⁾

D'après ces rapprochemens, il n'y a aucun doute à conserver sur l'objet et l'usage de cette couronne dorée, formée des feuilles et du fruit de l'olivier, qui décorait la tête de la momie. On voit encore ici une application assez adroite des rites grecs au mode de sépulture des Egyptiens. La couronne funèbre chez les Grecs décorait la tête du mort pendant tout le temps de l'exposition et jusqu'au moment où le corps était mis sur le bûcher; ensuite, on en ornait son tombeau, ou l'urne qui renfermait ses cendres ⁽³⁾. Mais puisque le corps, au lieu d'être consumé par les flammes, au moyen de l'embaumement, devait être conservé dans sa forme naturelle, il était tout simple de placer sur la tête de la momie, l'ornement funèbre qui avait couronné le mort pendant les funérailles.

⁽¹⁾ Chion, *Epist.* XVII, 4, ed. Orell. ἔδοξε γὰρ μοι γυνή, θεῖόν τι χρῆμα κάλλους καὶ μεγέθους, ἀναδεῖν με κοτίνῳ καὶ ταινίαις.

⁽²⁾ Hoffmann, *Proleg. in Chion. Epist.* in Edit. Orell., p. 140.

⁽³⁾ τί δὲ ὁ ὑπὲρ τοῦ τάφου λίθος ἐξεφανωμένος; Lucian., *de Luctu*, § 19. *Opp.* II, p. 931.

C'EST à une application de ce genre que nous devons encore deux particularités qui ne se trouvent dans aucune autre momie. Toutes celles que l'on connaît ont la bouche plus ou moins ouverte, et l'on n'aperçoit point que les embaumeurs aient voulu la tenir fermée : aussi, très souvent, la langue ressort plus ou moins. Ici, au contraire, la bouche est complètement fermée; les lèvres sont tellement adhérentes l'une à l'autre, qu'elles font en quelque sorte corps ensemble, et qu'on aurait besoin d'un instrument tranchant, si on voulait les séparer. Il y a là une intention formelle de la part de ceux qui ont préparé la momie; il faut que quelque rite religieux ait prescrit de serrer les deux mâchoires, de manière que la séparation fût désormais impossible. Ce rite, qui n'existait pas en Egypte, était au contraire fort religieusement observé dans la Grèce. Lorsqu'une personne venait d'expirer, ses parens et ses amis avaient le soin de lui fermer la bouche. Nous voyons le disciple de Socrate, Criton, s'empresse de rendre à son maître ce pieux devoir, aussitôt qu'il eut rendu l'ame ⁽¹⁾. C'est ce qu'on appelait συλλαμβάνειν τὸ σῶμα. On allait même plus loin : en ornant le corps pour l'exposition, on serrait ses mâchoires avec des bandelettes de laine, rattachées par dessus la tête. « Par Tisiphone (dit Lucien, faisant » parler un mort à ses parens), en vous voyant dire » et faire tant de sottises à mes funérailles, j'aurais

⁽¹⁾ Plat., *Phædon*, § 66, fin.; *ubi vide* Wyttenb.

» éclaté de rire, si les bandelettes de laine dont
 » vous m'aviez si bien serré les mâchoires ne
 » m'en eussent empêché ⁽¹⁾. » Rien ne me paraît
 plus propre que ce passage à expliquer la circon-
 stance qui nous occupe. C'est vraisemblablement par
 une sorte d'expression symbolique de ce dernier de-
 voir rendu aux morts, qu'on avait placé, en travers
 de la bouche de la momie, une lame d'or qui a la
 forme d'une langue, et dont l'objet semble avoir été
 de sceller la bouche.

On en peut dire autant des yeux, qu'on a dû fer-
 mer au moment de la mort, selon l'usage grec, si reli-
 gieusement observé, qui s'exprimait par *καθαιρειν*,
συλλαμβάνειν, *συναρμόττειν τοὺς ὀφθαλμοὺς* ou *τὰ βλέφαρα*.
 De même que la bouche avait été close par une
 lame d'or, les yeux ont été recouverts et scellés par
 deux autres petites lames de même métal représen-
 tant la figure d'un œil, ce qui rappelle l'expression
 remarquable *sigillare oculos* dans un passage de la
 loi *Mænia* ⁽²⁾ : on a entendu cette expression simple-
 ment de l'action de fermer les yeux, et, je crois, avec
 raison; mais peut-être cache-t-elle une préparation
 analogue à celle que nous remarquons ici. Je dois
 dire qu'à l'ouverture de la momie, on a trouvé les
 deux lames d'or, placées un peu plus bas que les

⁽¹⁾ Lucian., *de Luctu*, § 19. *Opp.* II, p. 931.... *παμμέγεθες ἐπήει
 ἀνακαγχάσαι· διεκώλυσε δὲ..... τὰ ἔρια οἷς μοῦ τὰς σιαγόνας
 ἀπεσφίξατε.*

⁽²⁾ Cf. Salmas., *de Modo usur.* p. 456.

pommettes des joues , dans une position qui n'avait rien de régulier et annonçait un dérangement. Mais l'analogie complète qui existe entre ces deux lames et celle de la bouche, offrant toutes les trois la représentation de la partie qu'elles ont été destinées à recouvrir, ne permet pas de douter que les deux lames n'aient été mises sur les yeux mêmes ; les paupières, en se retirant, auront repoussé ces lames, et, dans le transport de la momie du lieu de l'embaumement au caveau où elle devait être déposée, elles auront glissé de l'endroit où elles étaient primitivement, et se seront arrêtées sur la convexité des joues, où la pression des enveloppes de la face les aura assujéties et fixées.

IL reste une particularité à expliquer, c'est celle de l'énorme grosseur de cette momie, caractère qui lui est commun avec les deux autres qui ont été découvertes dans le même caveau; ce qu'il ne faut pas négliger de remarquer. Jusqu'à présent, dans les momies qui ont été ouvertes, on avait trouvé le corps enveloppé d'une grande quantité de bandelettes et quelquefois de pièces de toile; mais ici, outre environ 380 mètres de ces bandelettes qui entouraient toutes les parties du corps, on a trouvé plusieurs enveloppes successives, beaucoup de linges et d'effets, « quatre serviettes ou écharpes pliées en » plusieurs doubles; quatre tuniques, quinze pièces » de toiles; une tunique contenant des marques » écrites à l'encre; une autre raccommodée adroite-

» ment ; une belle écharpe avec des franges et un
 » galon , marquée des lettres initiales du nom d'Am-
 » monius ; » et d'autres objets qui *évidemment ont*
été à l'usage du mort. Comment expliquer le dépôt
 de tous ces objets dans l'enveloppe de la momie ;
 et , pourquoi cette momie est-elle la seule où l'on
 en trouve ? La raison n'est pas difficile à deviner ,
 d'après les observations précédentes ; car on ne
 peut voir ici qu'un usage grec approprié à la
 circonstance de l'embaumement. Dans les funé-
 railles des Grecs et des Romains , c'était une sorte
 de devoir de placer sur le bûcher quelques-uns
 des vêtemens et des ornemens qui avaient appartenu
 au mort : on les appelait *munera* ou *dona* , et en grec
δῶρα et *ἐντάφια*. Quelquefois ces objets n'étaient pas
 consumés , mais simplement déposés dans le tombeau
 avec les restes mortels du personnage. Nous voyons
 dans Hérodote , que Mélisse , la femme de Périandre ,
 apparaît après sa mort , et se plaint de ce qu'elle a
 froid , parce que les vêtemens qu'on avait enterrés
 avec elle ne pouvaient lui servir ⁽¹⁾ : car les anciens
 avaient l'opinion que les morts se couvraient de ces
 vêtemens dans les Champs-Elysées. Lucien s'en
 moque , selon sa coutume : « Combien d'habits ,
 » dit-il , et d'autres ornemens n'a-t-on pas brû-
 » lés ou enterrés avec les morts , comme s'ils de-
 » vaient s'en servir et s'en parer dans les enfers ⁽²⁾ ! »

⁽¹⁾ Herod. , V , 92 , l. 125 , ed. Schweigh.

⁽²⁾ Lucian. , *De luctu* , § 14. *Opp.* II , p. 928.

Et ailleurs: « Après qu'on a lavé les corps, comme si » l'eau du lac Achérusie ne suffisait pas pour nettoyer » les gens d'ici-bas (les enfers); après les avoir frot- » tés des parfums les plus précieux afin d'en écarter la » mauvaise odeur, et les avoir couronnés de fleurs de » la saison, on les expose revêtus de beaux habits, » de peur qu'ils n'aient froid le long de la route, ou » que Cerbère ne les voie tout nus ⁽¹⁾. » C'est à cette idée que les morts devaient se servir de ces habits et de ces ornemens, qu'il faut attribuer les profusions auxquelles les anciens se livrèrent quelquefois dans ces sacrifices funèbres, en abandonnant aux flammes les vêtemens les plus riches, les bijoux les plus précieux dont le mort aimait à se parer pendant sa vie.

Il est clair que, pour accomplir ce pieux devoir, dans le cas d'embaumement, il n'y avait qu'un seul moyen, c'était d'enfermer sous la même enveloppe, et le mort et les objets qui devaient lui servir aux enfers; c'est en effet là le parti que prirent les parens de Pétéménon.

TEL est l'ensemble des principales circonstances que présente cette momie: il n'en est aucune qui ne tienne au mélange des usages des deux peuples; et cela seul nous avertirait que cette famille était grecque d'origine, quand le fait ne serait pas établi d'ailleurs par des indications positives.

(1) Lucian., *de Luctu*, § 11, p. 927.

On voit donc que, dans le cas même où la momie de Pétéménon ne nous offrirait que ces traits particuliers, ce serait encore un monument des plus curieux, puisqu'il est jusqu'à présent le seul qui, en nous montrant le mode de sépulture suivi en Egypte par les Grecs qui avaient embrassé la religion du pays, nous fait connaître le caractère de cette singulière fusion de rites et d'usages différens.

Mais il nous offre un autre motif d'intérêt, dans la représentation du zodiaque peint à l'intérieur de la caisse. Cette circonstance si remarquable mérite que nous nous y arrêtions d'une manière spéciale; et nous ne pouvions le faire avec succès avant d'avoir établi l'époque de la caisse qui le contient, et indiqué l'origine des particularités qu'elle présente.

CHAPITRE TROISIÈME.

Du Zodiaque peint dans la caisse de la momie. — Il exprime un thème natal.

EN dedans de la paroi supérieure de la caisse de la momie, on a peint une grande figure de déesse, les bras élevés au-dessus de la tête, à peu près comme les figures debout qui soutiennent le zodiaque circulaire de Dendéra ⁽¹⁾. Le long de son corps, on a disposé onze signes du zodiaque, formant ainsi deux bandes, l'une à gauche, l'autre à droite de la figure : à gauche, en commençant par en-haut, se voient successivement le lion, la vierge, la balance, le scorpion, le sagittaire; puis, en remontant à droite, le verseau, les poissons, le bélier, le taureau, les gémeaux et le cancer. C'est précisément la disposition adoptée dans les zodiaques de Dendéra, où le premier signe est le lion, et le dernier, le cancer : il faut ajouter que la configuration des signes est tout-à-fait semblable et tient au même système de représentation. Il n'y a pas jusqu'à cette vache couchée sur un bateau (dont les deux zodiaques de Dendéra nous présentent l'image sous le

⁽¹⁾ M. Cailliaud m'a assuré que la caisse de la momie de Tphout, trouvée dans le même caveau (*suprà*, p. 21), contient aussi un zodiaque.

particulièrement de celui du petit temple d'Esné ⁽¹⁾. L'inscription de la momie n'est donc qu'une confirmation d'un fait établi d'une manière qui a paru certaine à d'excellens esprits ⁽²⁾; mais cette confirmation, apportée par une preuve du même ordre, le rend désormais indubitable. D'ailleurs, elle s'annonce avec des circonstances toutes nouvelles, que je vais signaler à mes lecteurs.

IL n'est rien de plus arbitraire, on en convient, que les inductions qu'on a voulu tirer, pour l'époque de ces zodiaques, du signe par lequel leurs auteurs les ont commencés; comme si le commencement du zodiaque à tel ou tel signe n'était pas un caractère indifférent en lui-même. Le point initial peut se placer partout; et le choix de ce point dépend de circonstances indépendantes du zodiaque, qu'il faudrait déterminer *à priori*, avant de prétendre tirer de ce choix une induction quelconque. Ce qui pourrait faire de cette disposition un caractère chronologique, ce serait l'indication, précise et non contestable, de la relation des signes avec les solstices et les équinoxes, ou de la position des planètes dans les diverses parties du zodiaque; mais ce sont là des points sur lesquels les savans n'ont

(1) V. mes *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, etc., p. 456 et suiv.

(2) Silvestre de Sacy, dans le *Journal des Savans*, ann. 1823, p. 199.

maxi voir, non
Solstices, axe Nord & Sud, Dendera
(51) fixant les points modernes

jamais pu s'entendre ⁽¹⁾ : ce qui surprendra d'autant moins que, selon toute apparence, ils ont cherché l'explication de ces zodiaques, précisément où ils ne devaient pas la trouver.

Et
Ceci
peut
pas être

Je l'ai dit ailleurs ⁽²⁾ ; dans cette longue discussion qui a fait perdre un temps précieux à plus d'un savant distingué, il a manqué jusqu'ici une connaissance indispensable, c'est celle du véritable but que se sont proposés les auteurs de ces zodiaques. Evidemment, on se trouvait enfermé dans un cercle vicieux, ce qui devait peu rassurer les bons esprits sur la certitude du résultat de tant de recherches : car si, d'un côté, il semblait qu'en tâchant de deviner le sens de tous ces emblèmes, on arriverait à connaître le but des zodiaques ; de l'autre, il était facile de voir qu'avant de raisonner sur les indications si incertaines qu'ils présentent, il eût été nécessaire de connaître ce but, ou tout au moins de savoir si de tels monumens sont astronomiques, ou simplement astrologiques, ou mythologiques, ou enfin composés de symboles et d'images tirées, en même temps, de l'astronomie, de l'astrologie et de la religion. Les personnes un peu versées dans l'étude de l'antiquité présumaient bien qu'on avait beaucoup exagéré l'importance de ces monumens, et que

(1) V. les judicieuses et profondes réflexions de M. Cuvier dans le beau *Discours préliminaire* de ses *Recherches sur les animaux fossiles*, p. cxv-cxxxiv.

(2) V. mes *Recherches*, etc., introd., p. xv.

Et
ou il
non
ce qui est
à dire
introduction, etc.

leur objet principal était astrologique ⁽¹⁾. Visconti avait même reconnu ⁽²⁾, dans les deux zodiaques de Dendéra, les Décans, ou ces personnages qui, selon les astrologues anciens, présidaient chacun à un tiers de chaque signe zodiacal; et, depuis, M. Champollion le jeune a lu, auprès de sept des figures placées au bord du zodiaque circulaire, les noms de sept des Décans que Firmicus place dans ces mêmes signes ⁽³⁾. Il est presque inutile d'insister pour prouver que la présence seule des Décans établit la nature astrologique de ces représentations zodiacales. Dans ce cas, on ne pourrait y voir que ces thèmes généthliques destinés à marquer, au moyen de caractères tirés de l'astrologie, l'époque de la naissance d'un grand personnage, ou même d'une divinité ⁽⁴⁾, de la fondation d'un temple ou d'une ville.

LE zodiaque peint dans la caisse de la momie change ces conjectures en certitude. En effet, la situation seule de ce zodiaque, dans un pareil monument, indique que son objet est astrologique; c'est-à-dire, qu'il doit être dans un rapport quelconque avec la vie du personnage dont la caisse a

⁽¹⁾ Saint-Martin, *Notice sur le Zodiaque de Dendera*, p. 38; et mes *Recherches*, etc., introd., p. xvj. *Écrit au-dessus, et ne nous*

⁽²⁾ *Notice sur les Zodiaques de Dendéra*, dans Larcher, *nomm*
trad. d'Hérod., T. II, p. 573.

⁽³⁾ *Ap. Salmas., de Ann. Climacter.* p. 611.

⁽⁴⁾ Lindenbr., *ad Censor., de Die Natali.* § 2.

Si
Chine
boule
le pain

{

nomm
Par

renfermé le corps: la disposition du zodiaque autour de la figure qui occupe le fond de cette caisse indique encore plus clairement ce rapport: or, de quelle nature pourrait-il être, sinon d'indiquer l'influence astrologique sous laquelle ce personnage s'est trouvé placé pendant sa vie? Mais, si l'on vient à considérer ensuite qu'un des signes du zodiaque a été extrait de la série, et placé dans une position tout-à-fait isolée, on conviendra qu'il est impossible d'exprimer d'une manière moins équivoque que *Pétéménon* était né sous l'influence de ce même signe.

Il ne reste plus à faire qu'une vérification, qu'on peut même regarder comme surabondante; c'est de chercher si l'époque de la naissance de cet homme correspond avec le signe retiré de la série. La vérification n'est pas difficile. On a vu que ce signe est celui du capricorne: or, *Pétéménon* était mort le 8 payni, 2 juin, après avoir vécu vingt-un ans, quatre mois et vingt-deux jours; si, du 8 payni de l'an 116 de notre ère, nous remontons de cette quantité, nous tomberons sur le 17 tybi, qui correspond au 12 janvier de l'an 95. Ce sera le jour de la naissance de *Pétéménon*; et, dans ce jour, le soleil se trouve à peu près aux deux tiers du capricorne, considéré comme *signe*. La différence ne sera pas très grande, pour l'époque qui nous intéresse, si on le prend comme *constellation*: l'étendue de la *constellation* du capricorne est de $23^{\circ} 21' 17''$: or, en 1800, selon M. Delambre, la première étoile du capricorne avait de longitude $9^{\circ} 29' 39' 15''$; et la der-

} main
à
Dendara
id.
Canaan
Sicard
/ /
Et
non
Dala
ici
p. 2.
mon
ici n.
Cani
F. -
non
Certain

nière (μ), $10^s 23^o 1' 17''$ ⁽¹⁾. Si, à raison de $50''$ τ pour la précession annuelle, nous rétrogradons de $23^o 43' 40''$ qui équivalent aux 1705 ans écoulés depuis l'an 95 de notre ère jusqu'en 1800, nous trouverons qu'en cette année 95, la *constellation* du capricorne était comprise toute entière dans le *signe*, entre $5^o 55' 35''$ et $29^o 16' 52''$ de ce *signe* : elle commençait donc à $5^o 55' 35''$ du point solsticial d'hiver: le soleil y entraît vers le 27 décembre; et, au 12 janvier, il était vers le 16^e degré de cette *constellation*.

Cette coïncidence complète la démonstration. Il est impossible de douter maintenant, 1^o que ce zodiaque ait eu d'autre but que de servir à l'expression d'un thème natal; 2^o que ce thème consiste, non pas en ce que le zodiaque commence à tel ou tel signe, circonstance indifférente pour l'objet qu'on a voulu exprimer, mais en ce que le signe sous lequel était né le personnage (*signum genethliacum* ou *natalitium*), se trouve distingué de tous les autres, de manière à ne pouvoir être méconnu.

De-là se tire une induction bien légitime, c'est que les deux zodiaques de Dendéra, si semblables à celui de la momie par la disposition et la configuration des signes, pourraient bien avoir également un objet astrologique; ce qui entraînerait aussi les deux zodiaques d'Ésné, dont le but est nécessairement analogue à celui du zodiaque rectangulaire de

main
v.
nombre
testimon
Et
Evènements
Inscrip^o
S. P. C.
Ceci
accompagné
de
Zelllein
N. C. C.
- 1811.

⁽¹⁾ Note de M. Delambre insérée p. cxxxj du *Discours préliminaire des Recherches sur les animaux fossiles*, de M. Cuvier.

Dendéra. Chacune de ces représentations ne serait donc autre chose qu'un thème natal, exprimé au moyen des procédés dont se servaient les anciens astrologues.

Cette induction, fondée sur une analogie frappante, vient à l'appui des preuves paléographiques et archéologiques qui avaient déjà fait reconnaître les caractères de l'astrologie dans ces monumens ; et c'est ici qu'il convient de montrer que les renseignemens qui nous étaient connus, même avant l'arrivée à Paris de la momie de Pétéménon, suffisaient pour conduire directement à la même conséquence.

SECONDE PARTIE.

Des représentations zodiacales antiques considérées par rapport à l'histoire de l'astrologie chez les anciens peuples.

LA première chose dont on est frappé, c'est que la représentation d'un thème natal, exprimé par le moyen des signes du zodiaque, se trouve seulement dans deux momies appartenant à une même famille grecque établie en Égypte sous les règnes de Trajan et d'Adrien. Dans aucune des nombreuses caisses de momies apportées en Europe, et qui sont d'une époque plus ancienne, on n'a rien observé de pareil. Il est possible qu'on en trouve plus tard, dira-t-on; sans doute, mais, dès à présent, on est en droit de penser que, si l'usage de figurer l'horoscope du mort dans ces caisses eût existé à une époque antérieure aux Romains, il serait bien étrange qu'on n'en trouvât point de trace sur les centaines de momies que renferment les cabinets européens. Ce seul fait démontre, sinon que cet usage s'est introduit à une époque tardive, du moins qu'il était anciennement fort peu répandu parmi les Egyptiens. On pourrait même être tenté de croire, d'après cette

simple observation, que cette manière d'exprimer le thème natal d'un individu est d'invention romaine ou grecque ; mais, avant de se prononcer à cet égard, il faut recueillir les principaux témoignages de l'histoire sur l'origine , la marche et les progrès de l'astrologie, principalement chez les Grecs et les Romains jusqu'au règne d'Adrien ; et, par astrologie, j'entends la croyance à l'influence des astres sur les vicissitudes de la vie humaine, et l'art des pronostics fondés sur les circonstances astronomiques de la naissance des individus, ou de l'époque des événemens.

CHAPITRE PREMIER.

Astrologie chez les Egyptiens. — Bas-reliefs dans les tombeaux des rois.

IL est certain d'abord que l'astrologie n'est pas d'origine grecque ni romaine. Toutes les traditions de l'antiquité⁽¹⁾ en placent le berceau dans la Chaldée et dans l'Egypte. Qu'il nous suffise d'observer ici que son existence dans ce dernier pays, à des époques très reculées, est attestée par un texte formel de Cicéron⁽²⁾, et, au temps d'Hérodote, par un passage de cet auteur⁽³⁾ : d'ailleurs, depuis le moment où

⁽¹⁾ Je ne compte pas celle qui en attribuait l'invention aux Cariens (*Ap. Clem. Alex., Strom. I, p. 361. — Tatian., Adv. Græc., p. 3.*).

⁽²⁾ Cicer., *de Divinat. I, 1. Qua in natione Chaldæi, non ex artis, sed ex gentis vocabulo nominati, diuturna observatione siderum, scientiam putantur effecisse, ut prædici posset quid cuique eventurum, et quo quisque fato natus esset. Eamdem artem etiam Ægyptii longinquitate temporum innumerabilibus pene seculis consecuti putantur.* — Cf. Diod., I. 81; *ibi*, Wessel.

⁽³⁾ Herod. II, 82. « Les Egyptiens sont les auteurs de plusieurs inventions, telle que celle de désigner à quel dieu » chaque mois et chaque jour est consacré, et de déterminer, » d'après le jour où un homme est né, quels événemens il » rencontrera dans sa vie, comment il mourra, et quels seront » son caractère et son esprit : les poètes, parmi les Grecs, ont » fait usage de cette invention. » Cette dernière phrase montrerait que les poètes Grecs antérieurs à Hérodote avaient fait quelque usage de semblables pronostics ; mais il est plus que

dit
L
Type
d'une
v. p.
grecs
et
Hyperborien
de pullon
→ 7'chung.
→ 1
cycle 19 ans

les Grecs et les Romains ont commencé à parler d'astrologie, nous les voyons citer uniquement, outre les Chaldéens, les deux Egyptiens *Pétosiris* et *Nécepsos*, dont les ouvrages contenaient la méthode astrologique *égyptienne* ⁽¹⁾, différente sans doute, en quelques points, de celle des Chaldéens, comme on peut le conclure de la différence que les auteurs anciens paraissent mettre entre *Ægyptia ratio* et *Chaldaïca ratio*. On voit même, par un vers de Juvénal ⁽²⁾, que le nom du premier servait à désigner, en général, un astrologue. L'époque de ces astrologues est tout-à-fait incertaine, et Marsham n'a pu réussir à la déterminer ⁽³⁾. Le vers d'Ausone, qui place l'un d'eux au temps de Sésostris ⁽⁴⁾, ne saurait faire autorité; quant au vers isolé d'Aristophane, cité par Athénée ⁽⁵⁾, et dans lequel Daléchamp, Marsham, Fabricius ⁽⁶⁾ et d'autres critiques voient le nom de Pétosiris, le sens en est fort douteux, selon la remarque très juste de M. Caussin ⁽⁷⁾.

probable que l'historien a confondu la doctrine égyptienne, dont il n'avait qu'une idée confuse, avec les pronostics tirés de l'influence de la lune, qu'on trouve jusque dans Hésiode.

⁽¹⁾ *Ægyptia ratio, quam Petosiris et Necepsos ostendere....* (Plin. II, 23; p. 87, l. 15) — *Durat et ea ratio, quam Petosiris et Necepsos tradiderunt* (Id. VII, 49; p. 404, l. 13).

⁽²⁾ Juvénal., VI, 581; *ibique* Ruperti.

⁽³⁾ *Canon. chronic.*, p. 477-478.

⁽⁴⁾ Auson., *Epist.* XIX.

⁽⁵⁾ *Ap. Athen.* III, p. 114, C.; *ibique* Schweigh.

⁽⁶⁾ Fabric., *Bibl. Græc.* IV, p. 138 et 166, *ed.* Harles.

⁽⁷⁾ Dans une note lue sur ce sujet à l'Académie.

ca-
an
-king-
-pt.
-thria
yue
-tho.

Pet -
-osiris
Senu
et Astrologus

v. p.
-tam de
-fou
-yue
-osiris
-thria

fou
-yue
-osiris
-thria
-yue
-thria

*
Nécepsos
ou Pétosiris

Le titre de *roi* ⁽¹⁾ que Galien, Vettius Valens ⁽²⁾, Firmicus Maternus, etc., donnent à Nécepsos, ne prouve rien non plus, et tient sans doute à la conformité du nom de cet astrologue avec celui de Nécepsos, roi de la 26^e dynastie Saïtigue, dans les listes de Manéthon. Tout ce qu'on sait de positif, c'est que Ptolémée et Proclus regardaient ces deux astrologues comme anciens, en les qualifiant *παλαιοί* ou *ἀρχαῖοι*, et que Pline et tous les autres auteurs grecs et latins n'ont pas mis en doute l'authenticité des écrits attribués à ces Egyptiens ; ce qui ne permet guère de contester l'origine égyptienne soit de ces écrits soit de la doctrine qu'ils renfermaient, quelque opinion qu'on se fasse d'ailleurs sur leur ancienneté, et quand même on les croirait pseudonymes ⁽³⁾. Or, les citations diverses que les auteurs anciens, et surtout Julius Firmicus Maternus, ont faites de ces ouvrages, montrent qu'ils contenaient le thème natal du monde et la théorie des Décans.

Au reste, la croyance à l'influence des astres, et l'art des pronostics tirés des circonstances de la nativité, ne supposent pas nécessairement l'usage de procédés très compliqués pour fixer les époques génethliques, ni celui de figurer les thèmes dans les monumens : il faut donc des indications précises pour établir l'existence de ces usages ; ce qui nous amène à discuter le sujet de quelques représenta-

(1) Cf. Marsham, *Canon Chronic.*, p. 478.

(2) Vett. Valent. *Anthol.*, f^o 15, R^o. *Cod. Reg.* n^o 94.

(3) Tiedemann, *de art. magic. orig.*, p. 27.

n^o un
Tenu
de l'histoire
en
sou- que
- m^o
Sous p^o on
que au

v. Chine
id.
Conjonct
5 pluviales
Et
Décans
F
pour,

tions égyptiennes dont l'époque, antérieure à la domination grecque, ne paraît pas douteuse.

Les savans français ont découvert, dans une des tombes royales de Thèbes, un plafond sculpté ⁽¹⁾ où l'on aperçoit les figures d'un taureau, d'un lion, d'un crocodile et d'un scorpion, liées avec d'autres figures symboliques, dont la signification est inconnue, mais qui se rapportent évidemment à la célébration de cérémonies funèbres. On n'a point hésité à regarder ce taureau, ce lion et ce scorpion comme étant des signes du zodiaque; hypothèse d'autant moins sûre, que les deux premiers de ces animaux, ayant une *pose* entièrement différente de celle qu'ils ont dans les zodiaques égyptiens, paraissent être bien plutôt des images symboliques que des constellations zodiacales. En conséquence de cette attribution toute hypothétique, on a prétendu déterminer l'époque du tableau, en admettant, par une autre conjecture gratuite, qu'il exprime la position des équinoxes dans le taureau et le scorpion. Accordons pour un moment l'hypothèse qu'on a faite sur l'attribution de ces figures à des signes du zodiaque. Dans ce cas-là même, le tableau ne pourrait être qu'astrologique et religieux; cela résulterait du plus léger examen de l'ensemble des figures qui le composent. Ce caractère se montrerait aussi dans un plafond semblable qui décore le tombeau découvert par M. Belzoni, où l'on voit également un

} =

no. 101
Scorpius
mythique
- que
- nous -

v. l'époque
yōso
Chou
- King
En
Effect au
Equinox
so
solstice
oblique

(1) *Description de l'Égypte, Antiq. II, pl. 82.*

no. 101
E
H
mac
Ee M
Scorpion

taureau, deux lions, deux crocodiles et une multitude d'autres figures. Cette destination ressortirait avec évidence de la nature même de ces tableaux et de la place qu'ils occupent; car on peut être certain, *à priori*, d'après la seule considération du génie égyptien, que ces sortes de tableaux doivent se rapporter à la vie du mort; et, même dans l'hypothèse que nous avons consenti à admettre, ils n'auront pu avoir pour objet que de marquer l'influence céleste sous laquelle il s'était trouvé au moment de sa naissance. Rien de moins égyptien, je dirai même de moins conforme à l'esprit général de l'antiquité, que l'idée de placer, dans un tombeau souterrain, un tableau *astronomique* dont le but aurait été seulement de marquer *l'état du ciel* à l'époque de la mort d'un homme, sans rapport immédiat avec la vie de cet individu.

D'ailleurs, veut-on une preuve décisive que les anciens Egyptiens n'ont jamais mis à exécution une telle idée, ni dans les tombeaux, ni dans leurs temples? on la trouvera dans un fait, historiquement prouvé, c'est l'ignorance où ils ont toujours été de la précession des équinoxes.

On sait que les astronomes de l'école d'Alexandrie ne s'en sont nullement doutés. Eratosthène, dont les travaux furent considérables, n'en a pas eu le moindre soupçon; et néanmoins, en sa qualité de bibliothécaire d'Alexandrie, il avait à sa disposition ⁽¹⁾ tous ceux des livres égyptiens que Ptolémée Phila-

(1) Strab. II, p. 69.—Trad. fr., T. I, p. 179.

moi
chine
or
trouv
yao,
chum
Substition
cont
Et
Depou
Dopelucien

maie
grec -

C'est...
Donc
Ptolémée
Ptolémée

delphe avait fait rassembler et traduire ⁽¹⁾. Hipparque est le premier qui s'en soit aperçu, en comparant, avec ses propres observations, celles d'Aristylle et de Timocharis, qui ne datoient que de 160 ans. Avant d'avoir fait cette comparaison, il était loin de soupçonner le mouvement des fixes : Ptolémée, qui avait sous les yeux le traité de ce grand astronome sur le déplacement des points équinoxiaux, est formel à cet égard ⁽²⁾; et lui-même, pour s'assurer de l'existence et de la quotité de ce mouvement, il ne s'appuie sur aucune autre observation que sur celles d'Hipparque; nulle part il ne va chercher, comme pour ses autres calculs, des observations chaldéennes dont la comparaison lui aurait fourni des termes plus éloignés et plus certains; il ajoute même : nous sommes sûrs de ce mouvement, *autant du moins qu'il est possible de l'être, d'après le temps qui s'est écoulé depuis ces observations* ⁽³⁾ : expressions bien remarquables ! Or, si les Egyptiens, de temps immémorial, eussent placé, dans les tombeaux de leurs rois et surtout dans les pronaos de leurs temples, des thèmes astronomiques présentant, comme on l'a dit, *l'image de l'année naturelle divisée selon l'ordre des signes que le soleil doit parcourir*, la connaissance de la précession en serait résultée nécessairement; cette précession serait

mais
à n
Aristylle
Timocharis
Et celle
d'Hygie
celles

mais
il
Éloigné grec
Et
Socrate
Hiéroglyphi
peut-être
Pour lui
Et
Hipparque

⁽¹⁾ Id. XVII, p. 806.—Trad. fr., T. V, p. 390.

⁽²⁾ Ptol. *Almag.* VII, 2. — Cf. Delambre, *Hist. de l'Astron. anc.*, T. I, p. 425.

⁽³⁾ καὶ καθόσον γε ὁ τοσούτος χρόνος υποβάλλειν δύναται. Ptolem. VII, 4.

ou
- rien
C'est ingé
En fait
- Soufay - Noce
ou Olympiades
à Alexandrie, Zoroastre
Et ailleurs.

devenue un fait patent à tous les yeux, et l'un de ceux qui passent le plus rapidement dans la circulation des idées vulgaires : Hipparque qui, selon les paroles de Ptolémée, n'épargnait aucune recherche pour parvenir à la vérité ⁽¹⁾, n'aurait pas été réduit à le soupçonner, seulement d'après des observations faites si peu de temps avant lui. C'est une considération qui s'applique également aux Chaldéens, dont Hipparque et Ptolémée ont eu sous les yeux les observations authentiques, sans en avoir pu tirer le moindre indice de la précession ; et surtout aux Chinois qui, dès une époque très reculée, avaient reconnu la durée de l'année solaire de 365 jours et environ $\frac{1}{4}$, possédaient une période lunaire, exactement la même que celle de Callippe, mesuraient le temps par des clepsydres, déterminaient la position de la lune par rapport aux étoiles dans les éclipses, évaluaient avec une exactitude remarquable les ombres méridiennes du gnomon, construisaient même des instrumens propres à mesurer les distances angulaires des astres ⁽²⁾, conséquemment avaient fait, en astronomie, des pas plus avancés qu'on n'en peut attribuer aux Egyptiens et aux Chaldéens ; et chez qui, cependant, la précession des équinoxes n'a été connue que dans le cinquième siècle de notre ère ⁽³⁾.

Toute l'histoire de l'esprit humain est là pour at-

(1) Ptol., *Almag.* III, 2. . . ἀνδρὶ φιλοπόνῳ καὶ φιλαλήθει. . .

(2) Laplace, *Exposition du Système du Monde*, II, p. 254, 5^e édit.

(3) Delambre, *Hist. de l'Astron. anc.*, T. I, p. 363.

maint
- tout
Ceci, en
Chaldée
puis
Egypte
Hia - Et
Chang
Et sous
Pou
la chine.

slou
Barbana
Ch. De Prouvey

1^{er}
tenu
yao
En
Egypce

maint
Barban
Enam
tenu
alexand
Et

grec
Ed. m.

Longten

Instituts aut
En chaldée

tester que des découvertes, rationnellement très voisines les unes des autres, ont été séparées, dans l'ordre des temps, par de longs intervalles. Aussi, à combien d'erreurs on s'expose quand on veut conclure de ce qu'un peuple aurait dû avoir telle connaissance, qu'il l'a réellement possédée! C'est cependant là tout le raisonnement de ceux qui ont prêté aux Egyptiens celle du mouvement des fixes : je me trompe; ils se sont encore fondés sur le but astronomique qu'ils ont supposé aux représentations zodiacales qui existent dans les monumens; c'est-à-dire, qu'ils ont posé en fait précisément ce qui était en question; aussi la conséquence qu'ils ont tirée de ce raisonnement vicieux, est-elle contraire à toutes les indications historiques ⁽¹⁾. Il faut donc retourner leur raisonnement; et, partant du fait historiquement prouvé, dire : les Egyptiens n'ont pas connu la précession des équinoxes; or, ils n'auraient pu l'ignorer, si les représentations zodiacales de leurs monumens eussent eu le but astronomique qu'on leur suppose; donc ces représentations ont eu un autre objet qui, dans ce cas, ne saurait être qu'astrologico-religieux.

Ces considérations, nous le verrons bientôt, vont se trouver appuyées par des faits d'un ordre différent. Dès à présent, leur évidence doit frapper quiconque a réfléchi sur l'esprit de l'antiquité; elles suffiraient pour établir, comme un fait, que

⁽¹⁾ Cf. Biot, *Recherches sur quelques points de l'astron. égypt.*, p. 164 et suiv.

nous
 ils
 l'ont
 connue
 moi
 cachée
 dans
 Temples
 alors

ces tableaux, prétendus *astronomiques*, sont purement symboliques et religieux, ou bien de simples horoscopes, s'il est vrai que les figures d'animaux qu'on y a peintes sont des signes du zodiaque; ce qui, encore une fois, est une pure hypothèse, très peu probable en elle-même.

MAIS, dira-t-on, des tableaux *astrologiques* sont en même temps *astronomiques* : sans doute, puisqu'ils contiennent des signes célestes; mais aussi, comme l'astrologie avait un but qui lui était propre, le caractère chronologique qui se trouve indiqué dans les monumens de cette prétendue science, tient toujours à une combinaison particulière des signes astronomiques, sur la nature de laquelle il faut être fixé avant tout, sous peine de s'exposer à de graves mécomptes.

Par exemple, dans plusieurs Mémoires de la Commission d'Égypte ⁽¹⁾, on a fixé la date d'un de ces tableaux *au moins* à 1923 ans, et, *en terme moyen*, à 3000 ans avant l'ère chrétienne ⁽²⁾. Mais si, comme tout le prouve, les figures du taureau, du scorpion et du lion, qu'on prétend être zodiacales, coordonnées avec des images symboliques dont personne, quant à présent, ne peut dire la significa-

v.
nou
Scène
mythra

⁽¹⁾ Jomard, *Description d'Hermonthis*, p. 11. — Jollois et Devilliers, *Recherches sur les bas-reliefs astronomiques*, etc., p. 15, 55. — *Descript. générale de Thèbes*, p. 410.

⁽²⁾ Jomard, *Essai d'expl. d'un bas-relief astron.*, p. 6 et 7.

tion, ne sont là que pour indiquer une représentation symbolique ou astrologique en rapport avec la vie du personnage dont le tombeau renferme le corps, que deviennent et ce prétendu caractère astronomique, et cette date si précise qu'on en veut conclure avec tant d'assurance?

Autre exemple: en expliquant ce bas-relief, les auteurs des Mémoires cités essaient de ramener à leur système des monumens, où ils voient l'expression du *solstice d'été*. Telle est une pierre que Bruce a vue et dessinée à Axum ⁽¹⁾. Ils nous assurent « que ce monument et ceux qui lui ressemblent indiquent le solstice à l'époque où il était dans le lion, époque à laquelle, en effet, lorsque le lion était au zénith, on voyait en même temps, à l'horizon oriental, le scorpion, le serpent du serpentaire, la tête du dragon et le lièvre ⁽²⁾. » Un d'entr'eux va plus loin et donne une date précise. « La date de cette pierre, dit-il, est bien caractérisée; elle doit remonter au moins à 3863 ans avant J. C. ⁽³⁾ » Quel dommage que l'auteur se soit arrêté en si beau chemin, et ne nous ait pas aussi donné le mois, le jour et l'heure! Mais on peut apprécier la justesse d'une époque si précise quand on sait que la pierre d'Axum, que Bruce appelle ridiculement un *thot*, et qu'il croit être un almanach, n'est autre chose qu'un de ces petits bas-reliefs si communs dans les cabinets,

force
non
n n u
Ji H Sou
ebot
N. Luna
Soit.
De Regou
Mottler
Bis
au dellu
Se
Ces Enfant
Harpocral
Hercule

avec
à
nison
en
Dieu
un
N
Koth
3
Jouu

(1) Voyage en Abyssinie, T. I, pl. 7 et 8.
(2) Jollois et Devilliers, ouvrage cité, p. 56.
(3) Jomard, ouvrage cité, p. 6.

me Ji H Sou
& Ji H ngo, crocodile
agou

Neud
Lune Ji H
Crocodile
Lions, Scepter

exemple, le triomphe d'Horus sur les animaux typhoniens? C'est alors seulement que l'on comprend pourquoi ils sont tous de si petite dimension, afin de pouvoir être transportés en tous lieux, suspendus dans les maisons, et même portés au cou. Mais qu'on se figure un peu *le solstice porté en amulette!* Comme cela est conforme à l'esprit des anciens peuples, à la nature de leurs religions!

2° Ces bas-reliefs, que l'on fait remonter à 3 ou 4000 ans avant notre ère, sont presque tous d'une époque très postérieure à cette ère; cela est évident pour quiconque les a seulement regardés. En vain dira-t-on qu'on n'a pas prétendu affirmer que ces bas-reliefs ont été sculptés à cette époque reculée, et qu'on n'a voulu parler que de leur date astronomique : on demandera toujours comment la même date de 4000 ans a été placée sur des monumens qui sont, pour la plupart, postérieurs au second siècle de notre ère.

3° Enfin, et ceci est plus fort, la plupart de ces prétendus bas-reliefs astronomiques, d'une date si récente, sont des représentations du genre des *Abraxas*, qui offrent presque tous, comme on sait, le caractère du style égyptien mélangé. Le P. Montfaucon ⁽¹⁾ et Caylus ⁽²⁾ n'ont laissé aucun doute là-dessus : les scorpions, le lion, les serpens, la chèvre, le lièvre, les crocodiles et autres symboles, qui ont été métamorphosés en signes du zodiaque et en

⁽¹⁾ *Antiq. expliq.* L. III, c. VII, § 1, et pl. CLXVII.

⁽²⁾ *Rec. d'Antiq.* T. VII, p. 14. — Pl. VI, n. 1.

constellations, se retrouvent, soit isolément, soit deux à deux, soit tous à la fois, sur presque tous les *Abraxas*; ce sont des emblèmes d'Horus, adoptés par ces sectes extravagantes, dont les superstitions mélangées d'égyptianisme, de magisme, et surtout d'astrologie, ne s'introduisirent qu'après le règne d'Adrien, et furent si répandues en Egypte et jusqu'en Ethiopie, dans les 3^e et 4^e siècles de notre ère.

Voilà donc les monumens qu'on fait remonter à 3863 ans avant notre ère! Or, dans le cas même où ces figures symboliques seraient réellement des signes du zodiaque, on ne pourrait y voir ni des solstices ni des équinoxes, pas plus que sur les bas-reliefs représentant des sacrifices Mithriaques, où les mêmes auteurs n'ont pas manqué d'en voir également ⁽¹⁾; pas plus que dans les statues de Sérapis environnées d'un serpent ⁽²⁾, entre les replis duquel se voit la série des douze signes du zodiaque, en commençant par le bélier et en finissant par les poissons. Ce n'est, et ce ne peut être autre chose, que l'expression symbolique du temps, ou bien de la course annuelle du soleil dont ces statues offrent la représentation; et elles sont entièrement analogues, dans leur objet, soit avec les médailles de Nicée en Bithynie, frappées sous Marc-Aurèle ⁽³⁾, et de Sidon, frappées sous Antonin ⁽⁴⁾, où nous voyons le char du soleil environné des douze signes du zodia-

⁽¹⁾ *Rech. sur les bas-reliefs astronom.*, p. 56.

⁽²⁾ *Les mêmes, au même endroit.*

⁽³⁾ Rasch., *Lexic. Rei Numm.* T. III, col. 1384.

⁽⁴⁾ Id. T. IV, col. 954.

non
de
Linné
&
(Boudha)

Chine
v;
Pe-teou
Sérapis
Boitkou
du
Nord
Grunder-
Cable
& Dragon
Soleil
-l'icopéque
Hélène

que, soit avec celles de Périnthe, du temps d'Alexandre Sévère, qui nous montrent la statue de Jupiter entourée du zodiaque, comme symbole du temps, et de quatre figures, au nombre desquelles sont le soleil et la lune sur un char ⁽¹⁾; soit enfin avec des pierres gravées qui offrent les mêmes images ⁽²⁾.

Il serait bien temps de renoncer à vouloir trouver partout le *taureau équinoxial* et le *lion solsticial*, conformément à l'hypothèse si peu vraisemblable des levers du soir, proposée par Dupuis ⁽³⁾, et adoptée après coup pour retrancher commodément environ 13,000 ans sur les 17,000 qu'on avait d'abord trop libéralement assignés à l'antiquité du zodiaque ⁽⁴⁾. Je pourrais citer d'autres exemples des erreurs dans lesquelles on a été entraîné par l'influence des idées de Dupuis, dont l'ouvrage, très savant, mais faux presque entièrement d'un bout à l'autre, était, par malheur, il y a vingt-cinq ans, l'oracle de tous ceux qui voulaient passer pour érudits et philosophes, sans avoir ni philosophie ni érudition. Mais il me suffit de montrer combien il importe de déterminer l'objet de semblables monumens avant d'en rien conclure, et de n'y appliquer le compas de l'astronome qu'après les avoir regardés avec l'œil de l'antiquaire. Je rentre dans le sujet qui m'occupe.

⁽¹⁾ Eckhell, *Doctr. Numm.* II, 40.

⁽²⁾ Gori, *Thesaur. gemm.* pl. XVII.

⁽³⁾ Dupuis, *Origine de tous les Cultes*, T. VI, p. 438.

⁽⁴⁾ Biot, *Recherches sur quelques points de l'astronomie égyptienne*, avant-propos, p. xvj.

10.ⁿ
Jupiter
Planète
année
11
Jy
Jony
Joué -
chine -
Révolution
des
12 ans. En
cycle
quinzans
10.ⁿ

Dupuis
na
Pour bien
Reconnu
Acécule
12 vains.
de
Rogeur
L'annee
12 mois
15 travaux

5
à l'annee
même, l'espere
à tête de veau
à Buff. Lion
Rogeur 50

CHAPITRE SECOND.

Astrologie chez les Grecs. — Chez les Romains. — Médailles astrologiques frappées en Egypte.

DES considérations précédemment indiquées, il résulte que les anciens Egyptiens ont connu l'astrologie ; mais qu'on ne peut donner, quant à présent, aucune preuve certaine qu'ils en aient fait des applications sur les monumens, au moyen d'horoscopes figurés.

D'un autre côté, il est de fait que rien de pareil n'existe dans la multitude de tombes qui ont été ouvertes, de caisses de momies qu'on a rapportées d'Egypte, et même dans les temples d'une époque ancienne, comme on le verra bientôt. Il faut descendre jusqu'au temps des empereurs, pour trouver des thèmes astrologiques représentés sur le coffre des momies d'une famille grecque, et sur des édifices élevés ou décorés à cette époque.

De là nous tirons cette autre conséquence, rigoureuse d'après les faits qui nous sont connus, c'est que l'usage des thèmes astrologiques, dans les monumens sépulcraux, s'est introduit, seulement depuis l'époque de la domination romaine ; ce qui tiendra sans doute à ce que l'astrologie ayant pris, dès cette époque, une extension plus grande, cette science mensongère sera devenue un besoin de toutes les

*Mémoires
de la
Revue de la
Géologie
et
de l'histoire
naturelle*

classes de la société, et ses pronostics auront trouvé leur expression sur les monumens religieux ou sépulcraux.

Or, cette conséquence, qui se tire de l'inspection seule des monumens, peut être appuyée de considérations historiques propres à jeter un jour tout nouveau sur cette discussion, et servir à en rassembler en un seul corps de preuves tous les élémens divers.

ON ne saurait douter d'abord, ce me semble, que l'astrologie n'a jamais jeté de profondes racines chez les Grecs. On ne trouverait peut-être pas, avant Alexandre, de traces certaines de ce genre de divination parmi tous ceux dont ils faisaient usage. Eschyle, en faisant énumérer à Prométhée les diverses espèces de divination dont se servaient les Grecs, et qu'il leur avait fait connaître, ne parle point de la divination par le moyen des astres ⁽¹⁾; de même, Cicéron, dans la revue détaillée qu'il donne de ces divers genres usités parmi les nations helléniques, ne leur attribue en aucune manière l'astrologie; et, quand il arrive à cette dernière, il ne la désigne que par ces termes: *monstra Chaldæorum* ⁽²⁾. Eudoxe, qui voyagea en Egypte, et peut-être à Babylone, y prit connaissance de la doctrine astrologique; mais, en l'exposant aux Grecs dans un de ses ouvrages, il eut soin d'avertir qu'elle ne méritait au-

(1) Æschyl., *Prom. vinct.* v. 477-492.

(2) Cicer., *de Divinat.* II, 42.

th
ou
né
pe
les
ce

de voir
now
dans
Eschyle

cune confiance ⁽¹⁾. Platon, qui l'avait accompagné en Egypte, et qui puisa, dans le commerce des prêtres de ce pays, beaucoup de rêveries métaphysiques, des traditions fabuleuses ou confuses, et pas un fait positif que les Grecs ne connussent auparavant, n'a laissé dans ses ouvrages aucun indice d'astrologie ; et cependant, il y a vingt endroits dans ses ouvrages, où il n'aurait pu manquer d'en laisser apercevoir la notion, si une telle doctrine fût entrée le moins du monde dans le cercle des opinions de la Grèce ; tels sont plusieurs passages des *Lois* ⁽²⁾, notamment celui où l'auteur parle de l'utilité de la connaissance des astres pour les affaires de la vie ⁽³⁾, et cet autre de la *République*, où il énumère les avantages qui en résultent pour l'agriculture, la navigation et l'art militaire ⁽⁴⁾. L'auteur de l'*Epinomide*, qui aurait eu plus d'une occasion d'en parler ⁽⁵⁾, garde également le silence à ce sujet. J'en dirai autant d'Aristote, dans les écrits duquel je n'aperçois que la doctrine de l'influence météorologique de la lune ⁽⁶⁾. On chercherait en vain de l'astrologie parmi toutes les opinions que Plutarque

Influence
que
a été
à
tout
arriver

⁽¹⁾ Cic., *l. l.*, ... *Sic opinatur, id quod scriptum reliquit « Chaldaeis in prædictione et in notatione cujusque vitæ ex natali » minime esse credendum. »*

⁽²⁾ Plat., *Legg.*, VII, p. 821 B.—XII, p. 967 A.

⁽³⁾ *Id.* VII, p. 809 C. D.

⁽⁴⁾ *Id.*, *Republ.* VII, p. 527 D ; 528 D E ; 629 A.

⁽⁵⁾ Pseudo-Plat., *Epinom.* p. 984 *seq.*

⁽⁶⁾ Arist., *De generat. anim.* II . 4, p. 621 B. C.

et Diogène de Laerte ont prêtées aux anciens philosophes. Vitruve appuie, confirme et explique ce fait négatif par une assertion formelle, quand, après avoir parlé de l'astrologie, qu'il dit *propre aux Chaldéens*, il indique, par opposition, la méthode des pronostics tirés des *phénomènes naturels*, pratiquée par Thalès, Anaxagore, Pythagore, Xénophane, Démocrite d'Abdère, et les autres. En suivant leur doctrine, ajoute-t-il, Eudoxe, Euctémon, Callippe, Méton, Philippe, Hipparque, Aratus, etc., trouvèrent, par des observations, l'influence que le lever et le coucher des astres exerçaient sur les changemens de l'atmosphère et des saisons, et transmirent à la postérité le résultat de ces observations au moyen des *Parapegmes* ⁽¹⁾. Remarquons que les élémens de cette doctrine, que Vitruve fait remonter à Thalès, d'après laquelle étaient dressés ces catalogues de phénomènes naturels nommés *parapegmes*, existent déjà dans Hésiode, qui enseigne l'influence de tel ou tel jour de la lune sur les travaux de l'agriculture, et sur quelques opérations de la vie ⁽²⁾, doctrine ancienne, répandue, admise même par Aristote; c'est-là ce que Virgile a imité dans les *Géorgiques* ⁽³⁾, et ce qu'Hérodote paraît avoir confondu avec l'astrologie égyptienne ⁽⁴⁾, qui était une chose

~ ~
 H
 Mages
 Réglent
 Lune, & tout

or^m que -
 - Ling
 Calendrier
 de
 Ly-ry, id^m
 et
 Roue
 de
 72 Reven
 de
 5 jours
 d'un an
 époque
 de l'année
 Juba
 calendriers
 ou
 oiseaux

(1) Vitruv., de Archit. IX, 6, 2 et 3; ed. Schneid.

(2) Hesiod., Op. et Dier., v. 763-825. — Cf. Lanzi, Note alle op. et gior., p. 257.

(3) Virg., Georg., I, 276. seq.

(4) Suprà, p. 59.

v. nom, Pella
 Bice fili
 de l'asiatique
 en 72 Reven mai
 - trait de l.

toute différente. Voilà le sens dans lequel Callimaque disait qu'Aratus avoit imité Hésiode ⁽¹⁾; et, en effet, les *pronostics* d'Aratus semblent n'être qu'un développement des soixante derniers vers des *Travaux et des Jours*. L'antiquité a même attribué à Hésiode un poëme astronomique, qui, à en juger par les fragmens que cite Athénée ⁽²⁾ et par un texte de Pline ⁽³⁾, devait avoir le même sujet que celui d'Aratus. Ce qui nous explique le passage où l'auteur de l'*Epinomide* distingue ceux qui connaissent vraiment l'astronomie, de ceux qui la savent seulement à la manière d'Hésiode, ne s'occupant que des levers et des couchers des astres. ⁽⁴⁾

⁽¹⁾ Callim., *Epigr.* 29.—Cf. Jacobs, in *Anthol. græc.*, VII, p. 287-291.

⁽²⁾ Athen., XI, p. 491 C. *Ibique* Casaub. — Cf. Fabr., *Bibl. græc.*, I, p. 591 sq. *ed.* Harles.

⁽³⁾ Plin., XVIII, 25; p. 129, l. 25.

⁽⁴⁾ Ἄγνωστε, ὅτι σοφώτατον ἀνάγκη τὸν ἀληθῶς ἀστρονόμον εἶναι μὴ καθ' Ἡσίοδον ἀστρονομῶντα καὶ πάντας τοὺς τοιοῦτους, οἷον δυσμᾶς τε καὶ ἀνατολᾶς ἐπεσκεμμένον. Pseudo-Plat., in *Epinom.*, p. 990, A. — Je ne sais pas si l'on a remarqué que le fameux cercle d'or du tombeau d'Osymandyas, invention des prêtres égyptiens postérieure à Alexandre (V. mon *Mém. sur le tombeau d'Osymandyas*, p. 22.), nous représente un *parapegme*. Il avoit, selon Diodore, 365 coudées de tour, chacune desquelles étoit rapportée à un jour de l'année; on y avoit marqué le lever et le coucher des astres, et les phénomènes atmosphériques qu'ils annonçaient pour chaque jour (Παραγεγραμμένων τῶν κατὰ φύσιν γινομένων τοῖς ἄστροις ἀνατολῶν τε καὶ δύσεων, καὶ τῶν διὰ ταύτας ἐπιτελουμένων ἐπισημασιῶν. *Diod. Sic.*, I, 49 *fin.*).

v.
nouveau
Et
Gaubil
Osymandyas
v. 72
Hésiode
catalogue fait
v.
nouveau
Ceci dit
v.
le 72 Hésiode
Indiqué
par nous
le 107
A. de l'ouvrage

Et en forme de
nouveau, Epigramme
C'est tout
v. n. 107
v. n. 107
v. n. 107
Et Gaubil
Alas 5-170

On s'étonne d'autant moins de voir ainsi Vitruve exclure, en général, les astronomes Grecs et Hipparque, entre autres, du nombre de ceux qui firent usage de l'astrologie, que les Grecs même postérieurement à Alexandre, donnèrent fort peu dans les

C'est là tout justement un *parapegme* grec. Il y a cependant cette petite difficulté, que le cercle d'or, avec sa division en 365 jours, ne pouvait représenter qu'une année vague, tandis que les pronostics atmosphériques résultant du lever et du coucher des astres, pour chaque jour, ne peuvent avoir d'application constante que dans une année fixe, solaire ou luni-solaire, comme celle des Grecs. Voilà ce dont les prêtres ne se sont pas aperçus, en voulant allier ainsi un usage égyptien avec une idée grecque pour se l'approprier. Ces prêtres, dans leur manie de s'attribuer toujours l'origine des inventions qui existaient ailleurs, ont fait ici une singulière méprise, qui décèle à la fois leur ignorance et leur mensonge; et les voyageurs grecs nous l'ont rapportée bien fidèlement, comme tant d'autres faussetés qui leur ont été débitées en Egypte. Le très savant professeur Creuzer, en rendant compte, dans les Annales littéraires de Heidelberg (février 1823), de mon Mémoire sur le tombeau d'Osymandyas, propose de regarder le *cercle d'or* comme une *allégorie* semblable à la *chaîne d'or de Jupiter*; je doute qu'une pareille interprétation fasse beaucoup de partisans parmi ceux qui prendront la peine d'examiner le récit tout *historique* de Diodore et les circonstances *positives* qui l'accompagnent; elle tient au système d'après lequel ce savant explique la mythologie ancienne; mais, tout en rendant hommage à l'érudition immense, à la vive imagination et à l'extrême sagacité de M. Creuzer, on peut trouver qu'il abuse quelquefois de l'*interprétation*, et qu'il trouve des *allégories* où les auteurs anciens ne permettent guère de voir autre chose que des faits historiques. Ce célèbre professeur, dans l'article cité, nous dit : « Les annales des Pharaons sont

≡ }
sur
spéc.
Hitt
sur
sur
sur
sur

Moine
n.
Catalogue
Stoïles
Non-Hien
Gyambu
-fice
Wou
Egypte

Grec. en
Réveur
Loupine

extravagances de l'astrologie judiciaire : du moins , pendant tout le temps de leur domination en Egypte, on n'entend parler ni de thème natal , ni de rien de pareil, dressé en l'honneur des Ptolémées. Cependant les écrits des astrologues égyptiens avaient dû être transportés dans la bibliothèque d'Alexandrie, dès le règne de Ptolémée Philadelphie, avec les autres livres égyptiens que ce prince y avait rassemblés, en les faisant traduire, et les Grecs purent de bonne heure en prendre connaissance. Mais on dirait qu'ils ont alors repoussé ces superstitions orientales: d'ailleurs la direction sévère qu'avait prise, dès l'origine, l'école d'Alexandrie, devait être peu favorable à leur propagation. Aussi, dans ce qui nous reste des travaux de cette école célèbre, jusqu'à l'époque romaine, j'en aperçois nulle trace d'astrologie : cette prétendue science ne se montre dans aucun des ouvrages d'Eratosthène, dont nous avons des fragmens; les *Catastérismes*, attribués à cet astronome, mais qui paraissent n'être qu'un abrégé d'un de ses ouvrages ⁽¹⁾, présentent

» en grande partie des traditions *épiques*, qui appartiennent à
 » un *monde héroïque*. Ici la finesse et la sagacité du critique
 » doivent l'égarer; il faut que son esprit saisisse les idées, la
 » poésie et le style de l'Orient, dans un *monde primitif*. »
 J'avoue que mon esprit ne saurait atteindre à cette manière si haute de considérer l'histoire des anciens peuples; j'aperçois, dans tout cela, de grands mots qui se prêtent merveilleusement à l'arrangement d'un système, d'ailleurs fort ingénieux, mais qui ne sont peut-être l'expression d'aucune réalité.

⁽¹⁾ Valcken., *Opuscul.* II, p. 69. — M. Godefroi Bernhardy (*Eratosthenica*, p. 129, *sq.*) croit que l'auteur des *Catasté-*

seulement le double caractère astronomique et mythologique qui tient aux études des Alexandrins, partagées entre les recherches scientifiques et la lecture des poètes et des mythographes : ce double caractère se retrouve dans les Phénomènes d'Aratus, où l'astronomie et la mythologie grecque sont confondues, sans mélange d'astrologie ; et, ce qui est plus remarquable, son poème des Pronostics, où, certes l'astrologie pouvait jouer un grand rôle, n'en offre aucun vestige ; tous les pronostics s'y rapportent à la météorologie et à l'agriculture, comme ceux qu'avaient recueillis Aristote, dans ses *Météorologiques*, et Théophraste dans ses traités des *vents*, et des *signes des pluies*, ouvrages où l'on ne voit percer aucune indication astrologique. On doit en dire autant des poètes Callimaque, Théocrite, Apollonius de Rhodes, Nicandre, etc. La même observation s'applique encore aux écrits d'Hipparque ⁽¹⁾ qui nous restent, au commentaire de Géménius, aux

Et
N.
quel-
- long
du
24-29
p. 22
p. 31

rismes a emprunté à Hygin le sujet de son ouvrage. On pourrait aussi présumer que les *Catastérismes* et le *Poeticon astronomicon* sont des abrégés ou des extraits du même ouvrage original.

⁽¹⁾ Scaliger (*ad Manil.*, p. 343, ed. 1590) cite Hipparque à l'occasion de l'influence que les astres exerçaient sur tel ou tel pays, ce qui était une des folies astrologiques des anciens. Il a tiré ce passage d'un manuscrit de la bibliothèque de Leyde, contenant des extraits astrologiques dont l'auteur attribuait quelques-uns à Hipparque (v. Harles, *ad Fabr. Bibl. Græc.* IV, p. 31) : mais le nom de cet astronome s'est trouvé mis là, comme à la tête d'autres fragmens auxquels il n'a jamais eu part.

fragmens de Posidonius, enfin à tout ce qui nous est parvenu des écrits des Alexandrins avant l'époque romaine.

Ainsi l'assertion de Vitruve est entièrement conforme aux faits qui nous sont connus. Au reste, je ne prétends pas dire que tous les Grecs, jusqu'à l'époque romaine, soient restés à l'abri des préjugés astrologiques: il est assez difficile que de leur mélange avec les Chaldéens et les Egyptiens il ne soit pas résulté que quelques individus y aient ajouté foi. Séleucus Nicator, lors de la fondation de Séleucie du Tigre, paraît avoir attendu quelque temps, le jour et l'heure fixés par les Chaldéens ⁽¹⁾: mais plus anciennement, ils n'avaient pas compté sur l'effet de leur art, lorsqu'ils essayèrent d'empêcher Alexandre d'entrer à Babylone; car ils firent parler l'oracle de Bélus ⁽²⁾. Vitruve nous apprend que l'astrologue Bérose, qu'il ne faut pas confondre avec l'historien ⁽³⁾, et qui lui est bien postérieur, vint ouvrir à Cos une école d'astrologie ⁽⁴⁾; et, si nous en croyons Pline, les Athéniens, en reconnaissance de prédictions qui leur étaient relatives, lui firent élever une statue dont la langue était dorée ⁽⁵⁾. Vers le premier siècle, le stoïcien Panétius, Archélaüs, Cassandre et Scylax d'Halicarnasse, savans astronomes de cette époque, écrivirent contre les prin-

Deux
Bioses

(1) Appian., *Bell. Syr.* § 58.

(2) Arrian., *Anab.* VII, 16, 9.

(3) Delambre, dans la *Biographie universelle*, T. IV, p. 335.

(4) Vitruv., *de Archit.* IX, 6, 1. *ed.* Schneid.

(5) Plin., VII, 37, p. 395, 10.

cipes de cette science ⁽¹⁾, ce qui donne lieu de supposer qu'elle commençait alors à se répandre parmi les sectes philosophiques. On peut en dire presque autant du *magisme*, doctrine religieuse des Perses et des Mèdes, dont les Grecs ont commencé à avoir quelque connaissance dès l'époque de l'expédition de Xerxès ⁽²⁾. Depuis lors, des mages vinrent fréquemment visiter la Grèce; il s'en trouvait à Athènes, au moment où Platon mourut, qui regardèrent ce philosophe comme un être plus qu'humain, et lui firent des sacrifices, parce qu'il était mort à quatre-vingt-un ans tout juste, nombre le plus parfait à leurs yeux, étant le produit de 9 par 9 ⁽³⁾. Démocrite s'était instruit dans les principes du magisme ⁽⁴⁾; et même Aristote (selon d'autres, Antisthène ou Rhodon) avait écrit un livre sur ce sujet, intitulé *Μαγικόν* ⁽⁵⁾. Il est donc vraisemblable que le magisme avait trouvé en Grèce quelques partisans; mais personne, sans doute, n'en voudrait conclure qu'il se fût introduit dans le cercle des opinions et même des superstitions répandues chez les Grecs. On reconnaît qu'il en fut de même de l'astrologie, lorsqu'après s'être pénétré de l'esprit de cette époque, on le compare avec ce que l'histoire nous montre par la suite; et l'on doit regarder comme certain que l'astrologie n'avait pénétré ni dans la religion ni dans les usages de la Grèce

(1) Cic., *de Divinat.* II, 42.

(2) Plin., XXX, 1; p. 523, 12.

(3) Senec., *Epistol.* LVIII, 28; *ubi vide* Ruhkopf.

(4) Plin., *l. l.*—Diogen. Laert., IX, 34.

(5) Diogen. Laert., I, 1; *ibiq.* Casaub.—Suid., *voce* Ἀντισθένης.

Handwritten notes in the right margin: "F. H." and "Sobien."

libre, et qu'elle y fut toujours une croyance bornée à un petit nombre d'individus.

C'EST avec l'époque romaine que commence, pour ainsi dire, une nouvelle ère pour l'astrologie; à peine les Romains sont-ils en contact avec l'Orient; à peine mettent-ils le pied en Egypte, long-temps avant la conquête de ce pays, qu'elle se répand en Italie avec rapidité, et devient bientôt une opinion populaire ⁽¹⁾: c'est ce qui explique pourquoi, dans l'ouvrage de Lydus ⁽²⁾, tous les pronostics tirés des anciens auteurs, soit étrusques soit romains, se rapportent aux auspices, à la météorologie ou à la doctrine fulgurale des Etrusques, tandis que l'astrologie se montre seulement dans les citations tirées des écrivains postérieurs. Les nombreux fragmens qui nous restent des ouvrages de Nigidius Figulus, attestent que ce Romain illustre, l'ami de Cicéron, et néanmoins fort adonné à l'art divinatoire, croyait à la possibilité de prédire l'avenir par l'observation des météores, ou par l'inspection des entrailles des victimes. Tout ce qu'il dit à ce sujet décèle encore une origine purement étrusque, ou du moins italique; de même que, dans ses observations sur la sphère et sur les constellations, il ne suit que les traditions mythologiques des Grecs. Rien n'y a rapport à l'astrologie proprement dite; mais on voit des Romains distingués, ses contem-

⁽¹⁾ Ennius, *Ap. Cic., de Divin.* I, 58.—Cato, *de Re rust.* V, 4. Propert., IV, *Eleg.* I, 79. *Seq.*

⁽²⁾ Lydus, *de Ostentis*, ed. C. B. Hase. Parisiis, 1823.

porains, s'empresser d'approfondir les secrets de cet art trompeur. Lucius Tarutius, également l'ami de Cicéron ⁽¹⁾, en fait une étude spéciale : et Varron demande à ce Tarutius le thème natal de Rome : celui-ci en calcule l'année, le mois, le jour et l'heure ⁽²⁾ : et, ce que cet horoscope présente de plus curieux, c'est que la date y est énoncée selon le calendrier égyptien, preuve nouvelle, mais surabondante, de la source où Tarutius avait puisé sa prétendue science.

Malgré les raisonnemens de Cicéron ⁽³⁾, l'astrologie ne fit pas moins les progrès les plus rapides. Agrippa ne put remédier à ses progrès et à tous les désordres qu'entraînaient les prédictions de ses fauteurs, qu'en les expulsant de Rome et de l'Italie ⁽⁴⁾. Ces expulsions furent souvent renouvelées par les empereurs ⁽⁵⁾ ; mais l'astrologie avait jeté de trop profondes racines dans l'esprit du peuple pour qu'elle ne reparût pas aussitôt après qu'on l'avait proscrite. Et, dans le fait, quel résultat pouvaient avoir de telles mesures, quand les princes eux-mêmes donnaient l'exemple d'une croyance sans bornes à cet art mensonger ? Marc-Antoine n'avait-il pas auprès de lui un astrologue égyptien auquel Cléopâtre avait le soin de faire dire tout ce qu'elle voulait ⁽⁶⁾ ?

⁽¹⁾ Cicer., *de Divinat.* II, 47.

⁽²⁾ Plutarch., *in Romul.* § 11.

⁽³⁾ *De Divinat.* II, 42-47.

⁽⁴⁾ Dio Cassius, XLIX, 43.

⁽⁵⁾ Lips., *Excurs. G. ad Tacit. Annal.* II, 52.

⁽⁶⁾ Plutarch., *in Anton.* § 54.

Auguste, qui défendit aux astrologues de tirer l'horoscope des particuliers ⁽¹⁾, ne fit-il pas dresser, par le devin Théogène, son thème natal qu'il rendit public, et fit même placer sur ses monnaies ⁽²⁾. Tibère passait pour très fort en astrologie, science qu'il tenait de Thrasyllus ⁽³⁾. Néron y avait aussi la plus grande confiance ⁽⁴⁾. L'astrologue Ptolémée, en dressant le thème natal d'Othon, lui avait prédit qu'il serait empereur un jour ⁽⁵⁾ : c'est là ce que l'on appelait *genesis* ou *genitura imperatoria* : et il est arrivé que ceux qu'on soupçonnait d'avoir reçu des astrologues de pareils thèmes furent mis à mort par les empereurs intéressés à faire manquer la prophétie : tel fut le sort de Mélius Pomposianus sous Domitien ⁽⁶⁾. Vespasien, qui fit chasser de Rome les astrologues, tenait cependant auprès de lui Séleucus, dont les prédictions lui servaient à régler ses entreprises ⁽⁷⁾ ; il avait aussi la plus

⁽¹⁾ Dio Cassius, LVI, 25.

⁽²⁾ Sueton., in *Aug.* § 94. Ce signe est celui du *capricorne*, qui est le ζώδιον σφόριμον d'Auguste, c'est-à-dire, le signe sous lequel il avait été conçu (Scaliger, *ad Manilium*, p. 148, 149), selon les principes de l'astrologue Achinapolus dont Vitruve dit : *qui etiam non e nascentia, sed e conceptione rationes explicatas reliquit* (*Archit.* IX, 6, 2 ; *ed.* Schneid.).

⁽³⁾ Tacit., *Ann.* VI, 20. — Sueton., in *Tib.*, § 14. — Dio Cass., LV, 11.

⁽⁴⁾ Sueton., in *Ner.* § 36.

⁽⁵⁾ Id. in *Oth.* § 4. — Tacit. *Hist.* I, 22.

⁽⁶⁾ Sueton., in *Vespas.* § 14. — in *Domitian.* § 10.

⁽⁷⁾ Tacit., *Hist.* II, 78.

ce
N°
expulsion
sur
leur 20^e page

grande confiance dans un certain Barbillus, et il permit même aux Ephésiens, par grace spéciale, d'instituer des jeux en l'honneur de cet astrologue⁽¹⁾; fait qui montre le crédit dont jouissait alors cette sorte de charlatans. Domitien possédait un thème natal qui lui avait été dressé dans son enfance⁽²⁾. Enfin, Adrien était tellement entiché d'astrologie, qu'il se croyait en état, selon Spartien, de prédire, dès les calendes de janvier, ce qui devait lui arriver jusqu'au 31 décembre⁽³⁾: il possédait le thème gé-néthliaque d'Ælius Vêrus⁽⁴⁾.

Il est inutile de multiplier ces exemples, que j'ai étendus à dessein jusqu'à l'époque des momies de la famille Soter. Il serait facile de montrer l'influence des idées astrologiques, dans presque toutes les productions littéraires de ce temps, et de faire voir, par exemple, que de tous les ouvrages qui nous restent de l'astrologie judiciaire chez les Grecs ou les Romains, il n'en est pas un seul qui remonte au-delà de l'ère vulgaire: on sent que je n'en excepte pas le poëme astrologique attribué à Manéthon; car, même en supposant que le fond appartienne à cet Egyptien, ce qui est fort douteux, on ne peut en placer la rédaction grecque plus haut que le 3^e siècle de notre ère⁽⁵⁾.

(1) Dio Cass. , LXVI, 9; *ubi vide* Reimar.

(2) Sueton. , *in Domit.* § 14.

(3) Spart. , *in Adrian.* § 15.

(4) Id. , *in Æl. Ver.* § 3.

(5) Tyrwhitt, *præfat. ad Pseudo-Orph. Lithic. ; inter Orphic. ed.* Hermann, p. 61-72. — Cf. Fabr. *Bibl. gr.* , IV , p. 138 , *ed.* Harles.

u n
p.
59 —
luc
Eux

Ce poëme, comme on sait, contient l'exposé de tous les mystères de l'art de Pétoſiris et de Nécepsos, mystères répétés dans une multitude d'ouvrages de ce temps et d'une date postérieure, tels que celui des *Pronostics* de Lydus, livre rempli de prédictions qui, par leur absurdité, feraient la fortune d'un second almanach de Liège. ⁽¹⁾

MAIS arrêtons-nous à l'époque des règnes de Trajan, d'Adrien et d'Antonin. J'en ai dit assez pour faire voir jusqu'à quel point l'astrologie dominait alors en Occident. Rien ne montre mieux peut-être la révolution qui s'était faite peu à peu, que les rapprochemens que je vais indiquer.

Cicéron, soixante ans avant notre ère, se moquait de l'astrologie et de ses auteurs; mais Sénèque, cinquante ans après cette même ère, écrivait à Marcia, pour la consoler : *Videbis quinque sidera diversas agentia vias, et in contrarium præcipiti mundo nitentia : ex horum levissimis motibus fortunæ populorum dependent, et maxima ac minima perindè formantur, prout æquum iniquumve sidus incessit* ⁽²⁾.

Aratus, sous les Ptolémées, avait composé un poëme sur l'astronomie, où rien d'astrologique ne se montre; et Manilius, au temps d'Auguste, en fait un sur le même sujet, où l'astronomie n'y paraît, en quelque

Et
de
l'histoire
de
l'astrologie
et de
l'astrologie
et de
l'astrologie

⁽¹⁾ Sous ce rapport même, l'ouvrage de Lydus est fort curieux; et son savant éditeur, M. Hase, en le publiant, a fourni d'utiles documens à l'histoire de l'esprit humain.

⁽²⁾ *Consol. ad Marc. XVIII. 2.*

sorte, que pour servir de cortège à l'astrologie. Dans la littérature grecque, antérieurement au premier siècle de notre ère, on ne trouve pas même une allusion aux idées astrologiques ⁽¹⁾; et, à partir de cette époque, l'astrologie se montre partout dans la philosophie, dans l'histoire, dans la littérature, dans les usages : en un mot, la société toute entière en est, pour ainsi dire, pénétrée. Aucun des ouvrages qui nous restent de l'école d'Alexandrie, avant l'ère chrétienne, ne contient de vestiges de cette prétendue science; et Ptolémée, l'auteur de l'*Almageste*, le plus grand astronome de l'antiquité après Hipparque, compose des tables manuelles à l'usage des astrologues ⁽²⁾, et un ouvrage en quatre livres sur les secrets de l'astrologie. Plusieurs ont cru, il est vrai, que le *Tetrabiblos* ne lui appartient pas; mais peut-être cette opinion est-elle fondée uniquement sur la difficulté de croire que Ptolémée ait donné si complètement dans de telles absurdités : on sent combien une pareille raison est peu solide; les gens habiles, comme les autres,

je ne
sais
non.

⁽¹⁾ Je trouve une notion assez distincte de l'astrologie dans trois vers des *Argonautiques* du faux Orphée (v. 208-211.) : et un des hymnes orphiques (*Hymn.* VII, p. 263, *ed.* Hermann.) roule sur des idées astrologiques. C'est un argument à joindre à tous ceux que Schneider et surtout M. Hermann ont réunis, pour prouver l'époque très récente des *Argonautiques* et de plusieurs des hymnes orphiques.

⁽²⁾ Delambre, dans la *Biographie universelle*, art. *Ptolémée*, T. XXXVI, p. 271.

vrai

suivent bien souvent l'impulsion des idées dominantes de leur siècle. Tycho-Brahé croyait à l'astrologie judiciaire, et c'était un aussi grand homme que Ptolémée.

Après avoir ainsi constaté l'époque où l'astrologie acquit une influence si grande, il serait peut-être à propos de tâcher de découvrir ce qui lui donna cette influence. Pourquoi les Grecs, qui, deux siècles avant les Romains, s'étaient trouvés dans les mêmes rapports avec l'Égypte et l'Orient, restèrent-ils à peu-près étrangers à l'astrologie ? Pourquoi les Romains, au contraire, et les Grecs eux-mêmes sous leur domination, en Grèce, en Égypte, en Asie, adoptèrent-ils avec tant d'empressement tous les préjugés de cette science mensongère ? Ce phénomène moral dépend de plusieurs causes différentes qu'il serait trop long de développer ici ; je laisse aux hommes éclairés à rechercher s'il ne tiendrait pas surtout, en premier lieu, à ce besoin de croyances abstruses, de doctrines mystérieuses, produit par le dégoût des absurdités du paganisme, qui forme un des traits caractéristiques de cette époque, et qui s'est manifesté dans une multitude de sectes extravagantes, telles que celles des Gnostiques, des Ophites, des Basilidiens, dont tous les monuments portent des traces d'astrologie ; et, en second lieu, au développement des méthodes de calcul dans l'école d'Alexandrie. Il est à remarquer en effet que l'astrologie à l'époque romaine, on le voit par Ptolémée, J. Firmicus Maternus, et Vettius Valens, exigeait des calculs, sinon

fort difficiles, du moins très compliqués, et se fondait sur des tables astronomiques, que, ni les Chaldéens, ni les Egyptiens n'avaient jamais possédées ⁽¹⁾. Ainsi, en même temps qu'il faut admettre que la croyance à l'influence des astres est extrêmement ancienne en Egypte et en Chaldée, on doit croire que les combinaisons infinies et les calculs très longs qui servaient aux astrologues pour dresser leurs thèmes, n'ont pu être exécutés qu'à la suite d'une astronomie perfectionnée, telle qu'elle le fut dans l'école d'Alexandrie; et nous voyons en effet que la plupart des plus célèbres d'entre les astrologues, passaient en même temps pour d'habiles astronomes: Or, cet appareil scientifique, qui imposait aux esprits, dut beaucoup contribuer à la confiance dont parvint à jouir l'astrologie, cette *fille insensée d'une mère sage*, comme la nommait Képler, et légitimer, aux yeux de ses adeptes, la croyance qu'ils avaient dans ses prédictions.

A la même époque appartiennent d'autres ouvrages de ce genre; entre autres, celui de Vettius Valens, dont l'objet a été de faciliter aux astrologues les calculs que leur art exigeait: il paraît avoir été rédigé sous Marc-Aurèle: du moins, les exemples les plus récents qui s'y trouvent cités, se rapportent aux dernières années d'Antonin-le-Pieux ⁽²⁾. Il faut rap-

⁽¹⁾ Ideler, *Sur les Connaissances des Chaldéens*, p. 19; ed. Allemande. — Delambre, dans le *Journal des Savans*, 1822, p. 47-52; et *Astron. du moyen âge*, Disc. prélim., p. xxxix.

⁽²⁾ *Cod. Regius*, n° 94, f° 46.

peler aussi le livre *de Astrologia*, que Lucien ⁽¹⁾ écrivait sous le règne de ce même prince ou de Marc-Aurèle ⁽²⁾, livre d'autant plus remarquable, que ce hardi contempteur des superstitions de son temps, y montre une foi implicite à l'influence des astres, réfute sérieusement les gens qui n'y croyaient pas ⁽³⁾, et cherche même, par des rapprochemens toujours forcés, à trouver dans l'astronomie l'explication des mythes de l'ancienne religion.

v?
 nous
 Planètes
 nom
 Adam
 &
 Louisa
 5-17-18

C'EST également à partir du premier siècle, si je ne me trompe, que la doctrine de l'influence des astres commence à paraître d'une manière certaine ⁽⁴⁾ sur

⁽¹⁾ Plusieurs critiques, Gesner, entre autres, pensent que ce livre n'est pas de Lucien. Cette opinion me paraît uniquement fondée sur les mêmes motifs qui ont fait croire à quelques-uns que le *Tetrabiblos* n'est pas de Ptolémée. L'ensemble des idées que je présente ici prouve que ces motifs ne sauraient être suffisans. Lucien avait sans doute plus d'esprit, mais avait-il plus de jugement que Ptolémée?

⁽²⁾ Reizius, *de vita et script. Lucian.*, p. 49, ed. Amst.

⁽³⁾ Lucian., *de Astrol.* § 28-29.

⁽⁴⁾ Cette assertion est exacte, je crois, dans les termes où je la restreins. Je sais que des médailles plus anciennes portent des emblèmes ou des figures relatives à l'astronomie : telles sont celles de Milet qui, dès le siècle d'Alexandre, ont au revers un lion, regardant un astre, qu'on croit être le *lion céleste*. Eckhell pense que ce signe est relatif à l'astrologie (*Doct. Numm.* II, p. 531); mais ailleurs il dit qu'on ne connaît pas de raison vraisemblable de ce type (*id.* IV, p. 71). Ce qu'il y a d'à peu près sûr, c'est que l'astrologie n'y est pour rien; du moins, selon Manilius (IV, v. 765), Milet, comme toutes les villes de l'Ionie, était

Lion
 &
 Flore
 17-18-19
 17-18-19

les monnaies de plusieurs villes de l'Asie Occidentale, où nous trouvons figuré le signe du zodiaque auquel la province était soumise, selon les idées des astrologues. Ainsi, la première médaille d'Antioche où se montre le bélier astronomique, est de l'an 42 de l'ère d'Actium⁽¹⁾, 13 de l'ère vulgaire; et sur les médailles de Cyrrhus, on ne le voit pas avant le règne de Caracalla⁽²⁾. Le signe du capricorne n'a été mis sur celles de la Commagène qu'à

placée sous l'influence de la *vierge* et non pas du *lion*. Ce symbole, et ceux du même genre qui, sur beaucoup de médailles, semblent être relatifs aux signes célestes, se rapportent au culte positif des villes, dont les divinités étaient liées par les traditions religieuses à des phénomènes célestes, ou identifiées avec quelque constellation; ce sont autant de vestiges de cette *mythologie astronomique*, dont les *Catastérismes* d'Eratosthène et l'ouvrage d'Hygin, nous ont conservé tant de vestiges. Le fait est mis hors de doute pour une médaille de Magnésie (*ap. Peller. I, pl. 27*), où l'on voit un vaisseau avec une étoile: ce type est celui du vaisseau *Argo*, qui, selon Pindare, avait été fabriqué à Magnésie (Neumann, *Vet. popul. Num. II, 30*). C'est encore ainsi que sur des médailles de Ptolémaïs en Syrie, du règne d'Héliogabale, on voit Diane chasseresse, divinité de la ville, environnée des douze signes du zodiaque (*Rasch., Lexic. rei Numm. IV, col. 427*).

Cette distinction, importante pour l'histoire des usages anciens, paraît avoir échappé à l'abbé Barthélemy (*Acad. Inscr. Mém. XLI, p. 513, 514*) et à Neumann; je pourrais l'établir par un plus grand nombre de faits, mais cela me mènerait trop loin.

⁽¹⁾ Eckh., *Doctr. Numm.* III, 276. — Mionnet, *Descript. des méd. gr.* V, 156.

⁽²⁾ *Id.* III, 260. — Rasche, *Lexic. rei Num.* I, part. 2, col. 1186.

q
Bélier
à
Antioche
X
A

2. Capricorne
médaille
Commagène
médaille

Magnésie
cynés
nom
de
Mab.
vire

U
à l'ère
Surnom
par l'ère
à
12 signes
Antioche

dater du règne d'Antiochus IV, après la mort de Tibère ⁽¹⁾; sur celle de Zeugma, qu'à partir du règne de Caracalla ⁽²⁾; enfin, sur celle d'Anazarbe en Cilicie, qu'après Héliogabale ⁽³⁾.

La même observation s'applique aux médailles des empereurs frappées en Egypte. On reconnaît l'astrologie dans quelques-unes de celles de Trajan et d'Adrien ⁽⁴⁾; mais elle se montre de la manière la plus évidente sur les médailles zodiacales de la 8^e année d'Antonin (29 août 145 — 29 août 146 de notre ère), c'est-à-dire, précisément de l'époque où Ptolémée rédigeait l'Almageste. L'abbé Barthélemy a fait voir qu'elles représentent le domicile propre des planètes dans les signes du zodiaque, selon les idées astrologiques égyptiennes exposées par Pétosiris et Nécepsos, et que nous ont conservées Julius Firmicus Maternus, Macrobe, Sextus Empiricus et Ptolémée ⁽⁵⁾, auxquels il faut ajouter Porphyre ⁽⁶⁾: Macrobe et Firmicus nous apprennent que ces domiciles des planètes étaient ceux qu'elles occupaient au moment de la création du monde ⁽⁷⁾; sa-

⁽¹⁾ Eckhell, III, p. 250, 255.

⁽²⁾ *Id.* III, p. 253. — Mionnet, V, p. 126.

⁽³⁾ Eckhell, III, p. 553.

⁽⁴⁾ Barthélemy, *Acad. Inscr. Mém.* XLI, p. 510.

⁽⁵⁾ *Id.*, *ib.* p. 503.

⁽⁶⁾ *De Antr. Nymph.* § 21, 22.

⁽⁷⁾ Les mêmes idées astrologiques ont été reproduites sur plusieurs médailles musulmanes (Reinaud, *Explication de cinq médailles des anciens rois du Bengale*, etc., p. 38.)

v. a.
nous
Barthélemy

voir : la lune dans le cancer ; le soleil, dans le lion ; mercure, dans la vierge ; vénus, dans la balance ; mars, dans le scorpion ; jupiter, dans le sagittaire ; saturne, dans le capricorne : en sorte que ces médailles ont eu évidemment pour objet de placer sur des monumens publics, le thème natal de l'univers. Ainsi nous voyons la science des généthliques consacrée par l'empereur Antonin dans le pays même d'où elle était sortie, et dans ce pays seul, car rien de pareil n'existe sur les médailles de ce prince frappées dans les autres parties de l'empire.

no. 98
Banc
Planète
Bianchini
3 planètes
pour
3 de cane
de
chaque signe
autre
Système

d'une de ses parties, ou bien tout autre thème à la fois astrologique et religieux. Cette induction se renforce maintenant de tous les rapprochemens qui précèdent, en sorte que nous serions amenés, par ces rapprochemens seuls, à l'idée que ces zodiaques ont tous été exécutés lors de l'époque romaine.

IL est bien remarquable que ce soit là précisément la conséquence à laquelle on ait été conduit dans ces derniers temps par la triple considération des inscriptions grecques, des cartouches hiéroglyphiques, et de la différence des styles ⁽¹⁾. Et d'abord, observons qu'on ne trouve de ces zodiaques dans aucun des temples dont l'époque, antérieure à celle des Romains, ne saurait être la matière d'un doute. Les temples de la Nubie, d'ancien style, et ceux de Thèbes, dont quelques-uns remontent à une époque très reculée, n'en offrent nulle trace : il en est de même de ceux de Pselcis, de Parembolé, d'Ombos et d'Apollonopolis Magna qui appartiennent au temps des Ptolémées. Quels sont donc les édifices où l'on a trouvé des zodiaques? c'est le temple de Dendéra, dont le zodiaque rectangulaire appartient au temps de Tibère ⁽²⁾, sous le règne duquel le pronaos a été construit; et le circulaire au temps d'un autre empereur, probablement Néron ⁽³⁾; c'est le pylon d'Ack-

⁽¹⁾ V. mes *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, etc. Introd., p. xxj-xl.

⁽²⁾ V. les mêmes, p. 186 et suiv.

⁽³⁾ Champollion le jeune, *Lettre à M. Dacier*, etc. p. 25.

et Rapport
de l'Institut
Ceci
dit, à l'inst.
Dion
Et c'est de
Sotavane
qui
Sous le
frère
no mérité
de
telle chose
- d'inst. de
de l'inst.
C'est l'inst.
111
112
- 113
- 114
- 115
- 116
- 117
- 118
- 119
- 120
- 121
- 122
- 123
- 124
- 125
- 126
- 127
- 128
- 129
- 130
- 131
- 132
- 133
- 134
- 135
- 136
- 137
- 138
- 139
- 140
- 141
- 142
- 143
- 144
- 145
- 146
- 147
- 148
- 149
- 150
- 151
- 152
- 153
- 154
- 155
- 156
- 157
- 158
- 159
- 160
- 161
- 162
- 163
- 164
- 165
- 166
- 167
- 168
- 169
- 170
- 171
- 172
- 173
- 174
- 175
- 176
- 177
- 178
- 179
- 180
- 181
- 182
- 183
- 184
- 185
- 186
- 187
- 188
- 189
- 190
- 191
- 192
- 193
- 194
- 195
- 196
- 197
- 198
- 199
- 200

mim, qui est de la douzième année de Trajan, 109 de notre ère ⁽¹⁾; c'est le grand temple d'Esné, dont les sculptures sont du règne de Claude Germanicus, ce qui résulte des cartouches hiéroglyphiques; enfin, c'est le petit temple d'Esné, dont les sculptures, au lieu de dater, comme on l'avait cru, de *trois mille ans* avant J. C. ⁽²⁾, ont été exécutées du temps d'Adrien et d'Antonin, ainsi que le prouvent des indices certains, principalement une inscription grecque tracée en gros caractères sur une des colonnes de ce temple ⁽³⁾. Nous pouvons donc regarder comme un point de fait, *que tous les zodiaques d'Égypte ont été exécutés à l'époque romaine*: et, d'après l'ensemble des considérations qui viennent d'être coordonnées, on ne peut nier qu'il n'en résulte la présomption la plus forte, quel-

mau nou
ca
Esné,
Si
Dandapa
horu en
Zioi ougu
Cowléle ou
lou
de l'ancien
poulo
non' en taa
70
Esné

⁽¹⁾ V. mes *Recherches*, etc., p. 226-228.

⁽²⁾ Jollois et Devilliers, *Recherches sur les bas-reliefs astronomiques*, p. 61. fin.

⁽³⁾ V. mes *Recherches*, etc., p. 456 et suiv. — Dans une des pièces intérieures du petit temple d'Hermonthis, on voit un plafond représentant une scène composée de plusieurs symboles, entre lesquels se trouvent la figure d'un taureau et celle d'un scorpion (*Descript. de l'Égypte, Antiq.* vol. I, pl. 90, fig. 2.), analogue, par conséquent, aux plafonds des tombes royales à Thèbes, et radicalement différente des représentations zodiacales qui existent dans les autres temples.

On ne doit pas négliger de remarquer que le temple d'Hermonthis n'a jamais été achevé au quart: cette circonstance, jointe au caractère de son architecture, donne lieu de présumer qu'il doit être d'une époque assez récente.

ques-uns diront peut-être une certitude presque complète, que ces monumens sont tous entièrement ou principalement astrologiques, dressés d'après les principes d'une prétendue science que l'Égypte avait vu naître, d'après le système de représentation dont les Égyptiens avaient l'habitude, et par les procédés d'un art qui n'avait pas sensiblement varié.

C'EST donc dans cette voie d'interprétation qu'il faudrait désormais entrer, si l'on voulait essayer de pénétrer le sens de tous les emblèmes dont ces zodiaques sont surchargés, et surtout le zodiaque circulaire de Dendéra, le seul où l'on trouve des traces de proportions, où l'on aperçoit l'intention d'observer des rapports de distances, où l'on puisse espérer enfin de reconnaître de vrais caractères astronomiques ⁽¹⁾, bien que subordonnés, dans leur emploi, au but astrologique qu'on s'y est évidemment proposé. Ce zodiaque circulaire doit être analogue, dans son objet, au planisphère dit de Bianchini, publié dans le recueil de l'Académie des Sciences ⁽²⁾, et maintenant déposé dans le Musée royal ⁽³⁾. On s'est trompé beaucoup sur l'ancienneté de ce monument. MM. Jollois et Devilliers se contentent de dire : « Nous croyons qu'il n'est pas antérieur à

v. n. n. ou
ici
Projection
trouvée
Et
Auth. du
la
Porte y no
No. 1000
Et la zone
si
Moi.

⁽¹⁾ Voyez l'ouvrage que vient de publier tout récemment M. Biot sous le titre de *Recherches sur plusieurs points d'astronomie égyptienne, appliquées aux monumens astronomiques trouvés en Égypte.*

⁽²⁾ *Acad. des Sciences; Histoire*, Ann. 1708.

⁽³⁾ Sous le n^o. 271.

Décans, me donne lieu de soupçonner que ce monument rentre dans le genre des Abraxas, et tient aux superstitions répandues dans les 2^e. ou 3^e. siècles de notre ère.

Il est impossible de ne pas reconnaître que ce zodiaque offre la plus grande ressemblance avec la représentation zodiacale que Pococke a vue sur une des faces de l'architrave d'un propylon à Ackmim en Egypte, et qui malheureusement était trop mutilée, à l'époque de l'expédition française, pour qu'on essayât d'en prendre copie⁽¹⁾. Pococke⁽²⁾ y a reconnu quatre cercles concentriques, dont deux sont divisés en douze parties; il trouva, dans le premier, douze figures d'oiseaux; dans le second, les douze figures, presque effacées, des signes du zodiaque (parmi lesquels M. Hamilton⁽³⁾ a encore facilement distingué le *sagittaire*): le cercle extérieur, qui n'était pas divisé, était occupé par des figures humaines, probablement les planètes dans leurs domiciles ancien et nouveau, selon la doctrine des astrologues⁽⁴⁾. Enfin, dans chaque angle formé par l'encadrement carré de ce zodiaque,

340
2 1/2
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500
501
502
503
504
505
506
507
508
509
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
520
521
522
523
524
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
640
641
642
643
644
645
646
647
648
649
650
651
652
653
654
655
656
657
658
659
660
661
662
663
664
665
666
667
668
669
670
671
672
673
674
675
676
677
678
679
680
681
682
683
684
685
686
687
688
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
881
882
883
884
885
886
887
888
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
910
911
912
913
914
915
916
917
918
919
920
921
922
923
924
925
926
927
928
929
930
931
932
933
934
935
936
937
938
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
980
981
982
983
984
985
986
987
988
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
1000

(1) « MM. Fourier et Lancret ont retrouvé le monument qui paraît avoir induit Pococke en erreur, et n'y ont reconnu aucun des signes du zodiaque (Joll. et Devill., *Rech. sur les bas-reliefs astron.*, p. 18). » Pococke n'a pas été induit en erreur; il décrit ce qu'il a vu en 1739, et n'avait aucun système à défendre. Sa description est un fait.

(2) Pocock., *Descript. of the East*. I., p. 77.

(3) *Ægyptiaca*, p. 263.

(4) Barthélemy, *Acad. des Inscr.* XLI, p. 504, 505.

Sonnini
Et
Savary
à
nou
Soleil
*
de l'arbre
Et
Pan
œil l'œuvre
3 1/2 yang, 7 1/2 fen bouc & 1 Pa, 8
de mendier & 8 heures bouc
Et 1/2 fan, tout & 1/2 arbre
v. Pan. thym
Et 1/2, (ma. da) Plante

il y avait une figure humaine, disposition tout-à-fait analogue à celle du zodiaque circulaire de Dendérah. La ressemblance entre ce monument et les deux autres est évidente, et son but *astrologique et mystique* résulte de la description seule. Or, il faut se rappeler que le propylon d'Ackmin a été achevé l'an XII de Trajan, 109 de notre ère ⁽¹⁾, c'est-à-dire, qu'il est d'une époque intermédiaire entre celle des zodiaques de Dendéra et d'Esné.

On doit encore reconnaître le même caractère dans le zodiaque circulaire sculpté au plafond du pronaos du temple du Soleil à Palmyre, qui, par le caractère de son architecture, ne peut être antérieur aux Antonins. Le milieu de ce zodiaque est occupé par sept compartimens, dont un au centre, où sont les figures des planètes : on voit clairement, dans le dessin de Wood ⁽²⁾, que vénus répond aux gémeaux, le soleil au lion, la lune à la balance, et mercure au sagittaire; les trois autres compartimens sont occupés par trois figures à tête barbue, qui ne peuvent être que mars, jupiter et saturne; mais le défaut de précision dans le dessin empêche de les distinguer, et principalement la figure barbue du milieu qui, répondant à tous les signes à la fois, peut avoir été la planète dominante. Il est remarquable qu'on trouve sur des Abraxas un zodiaque dont les signes sont disposés de même, autour d'une planète ⁽³⁾ : sur

nord & sud
axe
Temple
N. Nou
Cèle
Et la Colonne
Gémeaux
Et si
Colonne
Contour
Forme
ou
Sabbat
Entre
Cancer &
aion

⁽¹⁾ *Suprà*, p. 96.

⁽²⁾ Wood, *Ruines de Palmyre*. pl. XIX. A.

⁽³⁾ Montfaucon, *Antiq. expliq.* II, pl. 170.

Dieu
Nord
Sopanie
du Nord
sua tête

Wood
p. Pole
Et queu petite

d'autres, on voit d'un côté les douze signes, et au revers les sept planètes⁽¹⁾. ce qui donne lieu de croire que tous ces monumens sont liés entr'eux par quelque superstition qui leur est commune. Quoiqu'il en soit, c'est la présence des planètes qui donne à ce monument un caractère incontestable d'astrologie; sans ces figures, il ne serait que symbolique ou emblématique de la course du soleil, divinité du temple. Nous avons déjà cité d'autres monumens, où la série des douze signes n'a pu avoir d'autre objet⁽²⁾. Tel est encore un marbre tumulaire, où le médaillon circulaire qui contient la figure de l'homme et de la femme, est environné par les douze signes du zodiaque, et accompagné des figures des quatre saisons⁽³⁾: le zodiaque figuré sur le marbre contenant le *calendrier Farnèse*⁽⁴⁾, qui paraît avoir servi de base à un cadran solaire, doit avoir eu le même objet: enfin, toutes les représentations de ce genre, soit partielles, soit totales, qui existent sur des médailles, des pierres gravées, des marbres, quand elles ne sont pas symboliques ou mystiques, sont relatives à l'astrologie.

Observons que, sur aucun des monumens qui viennent d'être passés en revue, on n'a marqué le point initial du zodiaque; ce qui prouve surabondamment que cette circonstance était tout-à-fait

(1) Montfaucon, *Antiq. expliq.* II, pl. 170.

(2) *Suprà*, p. 71.

(3) Monfauc., *Antiq. expl. Suppl.*, T. I, fig. III.

(4) *Ap. Gruter.* CXXXVII.—CXXXIX.

Et. Culture
à l'ap. à l'ant.
l'ap. à l'ant.

mais
l'ant. à l'ant.
l'ant. à l'ant.
Et
l'ant. à l'ant.
l'ant. à l'ant.

l'ant. à l'ant.
l'ant. à l'ant.
l'ant. à l'ant.
l'ant. à l'ant.

indifférente, et que le caractère chronologique, quand on a voulu l'exprimer, existe dans d'autres indications. Appliquons cette remarque aux zodiaques égyptiens.

Dans le zodiaque rectangulaire de Dendéra et dans ceux d'Esné, qui présentent les signes rangés sur deux bandes, leur bissection n'a pas été faite au même point : dans le premier, elle est placée entre le cancer et le lion, ce qui a lieu également pour le circulaire; dans les autres, elle se trouve entre le lion et la vierge. Visconti essaya de rendre compte du commencement du zodiaque à tel ou tel signe, en supposant qu'on avait choisi le signe que parcourait le soleil au 1^{er} thot vague pour l'époque qu'on voulait indiquer. Dans cette hypothèse, le 1^{er} thot vague aurait correspondu, au signe du lion, en dernier lieu, entre l'an 9 avant notre ère et l'an 110 après; c'est dans cet intervalle que se placerait l'époque des deux zodiaques de Dendéra : cette hypothèse ne serait point détruite par le zodiaque de la momie, puisque l'année de la naissance de Pétéménon, en 95 de notre ère, se trouve encore comprise dans cet intervalle; mais elle est en opposition avec les zodiaques d'Esné qui paraissent commencer par la vierge, ce qui en placerait la date antérieurement à l'an 9 avant l'ère chrétienne; tandis qu'ils sont, par le fait, un peu plus récents que ceux de Dendéra : et comme, dans toutes ces discussions, nous nous laissons conduire principalement par les données archéologiques, cette difficulté suffit pour nous empêcher

de l'année
900,
Colone 2100
Sic
Et par 100

de l'année
Chine
14) 1100
Sic
Sic
de 100

l'année en 1000 Calend. 1000
à 1000
Résultat
1000

d'adopter l'hypothèse de ce célèbre antiquaire. D'un autre côté, plusieurs savans ont tout-à-fait négligé cette circonstance; M. Biot, tout récemment, n'en a tenu aucun compte dans son explication des zodiaques de Dendéra et d'Esné, et il montre, d'après un examen très approfondi et de longs calculs ⁽¹⁾, que le système de M. Fourier, qui repose sur le rapport du signe initial de ces zodiaques avec le lever héliaque de Sirius, est fondé sur une base mathématiquement fautive, puisque le lever héliaque de cette étoile, pendant les trente siècles qui ont précédé l'ère vulgaire, n'a pas eu lieu successivement *dans les constellations du lion et du cancer*, comme le prétend l'habile géomètre auteur de ce système ⁽²⁾, mais qu'il s'est toujours effectué dans celle du lion ⁽³⁾; ce qui détruirait radicalement l'explication de M. Fourier et de ceux des membres de la Commission d'Egypte qui se sont fiés à ses calculs, explication d'ailleurs toute hypothétique, et historiquement impossible. ⁽⁴⁾

⁽¹⁾ Biot, ouvrage cité, p. 136-240.

⁽²⁾ Fourier, *Recherches sur les sciences et le gouvernement de l'Egypte*; dans la *Grande-Descript. Antiq. Mém.* T. I, p. 816.

⁽³⁾ Biot, ouvrage cité, p. 236-240.

⁽⁴⁾ *Suprà*, p. 63. — Nous regardons comme prouvée, jusqu'à présent, l'opinion d'un aussi habile géomètre que M. Biot, qui ne craint pas de s'avancer au point d'assurer « Que M. Fourier » s'est fait une illusion complète dans un calcul fort simple » (*Introd.* p. xxxj). Depuis un an que l'ouvrage de M. Biot a paru, aucune des personnes intéressées à prouver qu'il a tort, n'a encore pris la parole pour le réfuter sur un point aussi important; ce qui est une grande présomption en sa faveur. On peut voir,

*ouvrage
fait
après le
cours de géométrie*

*Remise pour vous, pour lui
de la part de, comme de ma
famille
Ch. de Patavon*

*Belle oeuvre de M. Fourier Ingⁿ que
nous préviens du calcul de Biot, sur le*

*à
la
ce
9
par*

Mais la certitude où nous sommes maintenant que l'astrologie joue ici le principal rôle, peut simplifier beaucoup la question ; or, cette certitude résulte pour nous : 1° de ce qu'aucun des zodiaques égyptiens n'est antérieur à Tibère ; 2° de la présence des Décans sur le principal d'entre eux ; 3° de la nature astrologique du zodiaque peint dans la caisse de momie ; 4° de la liaison de ces faits positifs avec les superstitions en vigueur à l'époque où ces monuments ont été exécutés. Dès lors, la bissection des douze signes à tel ou tel point n'offre plus rien d'intéressant ; et nous comprenons pourquoi tous ceux qui ont voulu y chercher une raison astronomique ont à peu près perdu leur temps.

Nous savons en effet que les astrologues anciens attachaient l'idée d'une influence différente aux signes du zodiaque, selon la manière dont on en commençait ou dont on en distribuait la série : nous connaissons leurs idées sur l'importance de l'astre dominateur (*οἰκοδεσπότης*) de l'année qui avait vu naître le personnage dont ils voulaient représenter le thème généthliaque, sur celle du signe zodiacal où cet astre dominateur s'était trouvé au moment de la naissance ⁽¹⁾, et sur mille autres combinaisons dont ils prétendaient tirer des pronostics, combinaisons si capricieuses que Scaliger a pu proposer huit

au reste, que notre opinion sur les zodiaques est tout à fait indépendante du résultat de cette discussion mathématique.

⁽¹⁾ Vett. Valent., *Anthol. Cod. Reg.* n° 94, f° 15.

Conclusion
fourbe
de l'ancienne
prophétie
par nous
et de
Furieux

thèmes différens d'une même nativité, fondés sur six divers systèmes astrologiques. (1)

Par exemple, une des divisions du zodiaque était fondée sur l'attribution qu'ils faisaient du signe du lion au soleil, et du cancer à la lune : ce qui leur avait fait imaginer de diviser le zodiaque en deux parties, l'une s'étendant du lion au capricorne, consacrée au soleil, et qu'ils appelaient la *grande moitié*; l'autre comprenant depuis le cancer jusqu'au verseau, consacrée à la lune, et qu'ils appelaient la *petite moitié*(2). C'est-là précisément la division adoptée dans les deux zodiaques de Dendéra; et l'on en retrouve le principe dans celui de la momie, dont les deux bandes commencent, l'une par le lion et l'autre par le cancer. Il est remarquable que cette bissection *astrologique* se retrouve dans des monumens du moyen âge; tel est le zodiaque qu'on voit sculpté sur deux bandes placées dans les deux montans de la porte du nord à la façade de Notre-Dame de Paris: la bande à gauche contient, à partir d'en-haut, le lion, les gémeaux, le taureau, le bélier, les poissons, le verseau; à droite, le cancer, la case de la vierge (3), la balance, le scorpion, le sagittaire, le capricorne. On peut en voir la description

Musee p. 98
Culte de la lune
Lion
et de la lune

de chine, 18^m
P. Béclair,
Temple de la
vierge

(1) Scalig., *ad Manilium*, p. 239, sq. ed. 1655.

(2) Dupuis, *Origine de tous les Cultes*, T. VI, part. 2, p. 58.

(3) La case de la vierge est occupée par un homme taillant la pierre. Dupuis en donne cette raison : « La vierge, étant celle à qui le temple est consacré, on l'a retirée du nombre des signes et placée au centre de la porte, tenant entre ses bras l'enfant Jésus (*Origine de tous les Cultes*, T. V, p. 143.). »

de chine, Cultes
Enfant Jésus un Sacer, Hien
Et de faire, etc.

été ensuite appliquée également à ceux d'Esné, mais avec tout aussi peu de fondement; car on regardera sans doute comme bien plus que probable, que cette particularité tient à quelque combinaison d'astrologie qui ne mérite guère la peine qu'on prendrait pour la découvrir.

CONCLUSION.

Il résulte de l'examen critique contenu dans la seconde partie, ces deux faits qui me semblent incontestables :

1° Il n'existe parmi les représentations zodiacales égyptiennes, grecques ou romaines, *aucun monument antérieur à l'ère vulgaire* :

2° On ne peut citer une seule de ces représentations dont l'objet soit *purement astronomique*, qui ne se lie pas à quelque combinaison astrologique, religieuse ou mystique⁽¹⁾, et ne doive être considérée comme le résultat, soit du singulier développement que l'astrologie a pris, et de l'influence qu'elle a exercée depuis l'ère chrétienne, soit du mélange des idées religieuses de la Grèce et de l'Orient, d'où naquirent les superstitions les plus absurdes et les symboles les plus extravagans.

Ces résultats ressortent de toutes les données his-

(1) Je n'ai point cité le *globe Farnèse soutenu par Hercule*, parce que c'est un monument de l'art, et non de l'astronomie, comme le montrent très bien MM. Jollois et Devilliers (*Rech. sur les bas reliefs astron.*, p. 19). Du reste, Bianchini juge qu'il est du règne de Commode.

word
nom
COWAKI
par
Mestwone
ayane
Sic Cci,
Si
l'impréna
Rappone
Selambre
1821

fais
v. chine
ethiopie
antiqu
Egypte
maie
28 Cont
Sunain
Comptes
Daw
12, orien
Socion
3 lignes
- 20 -

de nou
Evane
yei
piller
N. la
Cedus
de 100
1821

On ne peut, en effet, se le dissimuler : les zodiacs, déchus ainsi de cette haute antiquité qu'on leur avait si généreusement départie, et du caractère purement astronomique qu'on leur avait supposé, perdent presque toute leur importance ; ils ne sont plus qu'un simple objet de curiosité qui peut fournir quelques rapprochemens à l'artiste et à l'antiquaire, mais qui n'offre désormais aucun but de recherche vraiment philosophique : car, au lieu de receler, comme on se l'était promis, le secret d'une science, perfectionnée bien avant le déluge, ils ne seraient plus que l'expression de rêveries absurdes, et la preuve encore vivante d'une des faiblesses qui ont le plus deshonoré l'esprit humain.

LETTRE A M. LETRONNE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

SUR L'EXPRESSION PHONÉTIQUE DES NOMS DE PÉTÉMÉNON ET DE
CLÉOPATRE, DANS LES HIÉROGLYPHES DE LA MOMIE RAPPORTÉE
PAR M. CAILLIAUD.

MONSIEUR,

LES savans qui connaissent vos *Recherches sur l'Egypte pendant la domination des Grecs et des Romains*, et qui ont bien voulu accorder quelque attention aux résultats de l'application de mon *Alphabet des hiéroglyphes phonétiques* aux monumens de la même contrée, ont déjà remarqué ce que peut, pour l'histoire, la saine critique fondée sur la seule autorité des faits; car cet Alphabet a pleinement confirmé toutes les déductions que vous aviez déjà tirées des inscriptions grecques recueillies sur ces mêmes monumens. Ainsi vous aviez attribué au règne de *Ptolémée Philométor* et de *Cléopâtre*, une pièce intérieure du grand temple d'Ombos; à *Ptolémée Evergète II* et à ses deux *Cléopâtre*, le petit temple de *Vénus* et l'obélisque de *Philæ*; à *Auguste*, le propylon de *Dendéra*; à *Tibère*, le pronaos du grand temple de la même ville; et la lecture, par mon Alphabet, des légendes royales hiéroglyphiques sculptées sur ces mêmes édifices, y a montré précisément les noms de ces mêmes princes. A leur tour maintenant, vos observations sur l'inscription grecque de la momie apportée de *Thèbes* par M. Cailliaud, viennent justifier entièrement la lecture que j'avais déjà donnée des noms propres hiéroglyphiques inscrits sur cette momie, et par

} n. n. n. n.
i. d. m.
pointe
Mc Cailliaud

l'autre la consonne κ , laquelle, dans la langue copte ou égyptienne, répond à notre préposition *de*, et remplace le *cas génitif* des Grecs et des Latins. J'obtiens ainsi les mots $\Pi\text{T}\text{M}\text{N}\ \text{M}\Sigma$ κ : *Pétémén, né de*

Il est évident que je devais trouver un second nom propre après la préposition κ (*de*). C'est ce dont m'avertissait, en effet, le signe figuratif d'espèce, *femme*, qui termine le groupe hiéroglyphique suivant, N° 5, formé de six caractères. De plus, ce nom propre devait être du genre féminin, et celui même de la *mère de Pétémén*; car, dans toutes les inscriptions funéraires, le groupe hiéroglyphique $\text{M}\Sigma$, *natus, genitus*, ne précède jamais que les noms propres de femmes, mères des défunts. La filiation paternelle y est constamment exprimée par un autre groupe hiéroglyphique formé de l'oie *Chenalopex*, et d'une *ligne perpendiculaire*, ou bien d'une petite *ellipse* et de la *ligne perpendiculaire*, groupes qui, lus par le moyen de mon Alphabet, donnent le mot *ci* ou *ce*, signifiant *fils, enfant*, en langue égyptienne.

Les mots $\text{M}\Sigma\ \bar{\kappa}$ (*Mès an*), *né ou engendré de*, que portent les légendes hiéroglyphiques de *Pétémén*, répondent donc à la formule MHTPOC que vous suppléiez, dans l'inscription grecque, d'après des exemples parallèles. J'ajouterai aussi que j'ai quelquefois rencontré, dans des légendes hiéroglyphiques des momies, au lieu du mot *Mès*, la formule grecque MHTPOC , textuellement exprimée par l'image d'un *vautour*, oiseau qui, d'après le témoignage formel d'Horapollon ⁽¹⁾, peignait symboliquement l'idée *mère*, $\mu\eta\tau\epsilon\rho$, dans l'écriture hiéroglyphique; en cette occasion, le *vautour* est précédé du *segment de sphère*, signe phonétique de la consonne τ , article déterminatif féminin singulier, et suivi du *céraste* (signe phonétique du pronom affixe τ , de la 3^e personne masculin singulier), si le défunt dont il s'agit est un homme; ou de la *ligne horizontale coupée*

(1) Horapollon, *Hieroglyph.* L. I, § XI.

recueil
erme

heure
E Me

longue

Wm en 3^e T

E P bu

Jour, 8^e 12

95 plade

276

277

278

279

280

281

282

metron

27 Horapollon

vautour

seu

meu

au

3^e 12

3^e 12

3^e 12

3^e 12

3^e 12

3^e 12

3^e 12

3^e 12

3^e 12

3^e 12

3^e 12

3^e 12

3^e 12

les textes hiéroglyphiques, une foule de noms propres égyptiens formés, comme celui de notre *Pétémen*, du monosyllabe *Pét* ou du dissyllabe *Pété*, et du nom propre d'une divinité égyptienne. Tels sont ceux de *PÉTOSIRÉ*, *celui qui est à Osiris*, *PETHOR* ou *PETHAR*, *celui qui est à Horus*; *PÉTÉSI*, *celui qui est à Isis*; *PÉTÉPHTAH*, *celui qui est à Phtha*; *PÉTARPRÉ* ou *PÉTARPHRÉ*, *celui qui est à Horus et à Phré* (le Soleil), etc. (1)

Deux des courtes légendes hiéroglyphiques tracées sur les montans du sarcophage de *Pétémen*, présentent une variante curieuse de l'orthographe de ce nom propre : la syllabe *per* est formée ici, comme partout ailleurs, par le carré strié et par le bras étendu soutenant un triangle; mais le nom divin *Amon*, *Men* ou *Amen*, n'est plus exprimé phonétiquement; le scribe, au lieu de caractères phonétiques, a employé un signe symbolique; et ce symbole, qui tient la place du nom du dieu, est un obélisque. N° 5.

Un tel changement dans l'orthographe d'un seul et même nom, dans un même texte, ne présente, Monsieur, rien qui doive nous surprendre; car l'étude des inscriptions hiéroglyphiques m'a fourni une masse de faits positifs qui prouvent que, dans ce singulier système d'écriture, certains objets pouvaient être exprimés indifféremment par trois méthodes très diverses : 1° par la transcription phonétique du mot qui en était le signe dans la langue orale; 2° par la représentation même de l'objet de l'idée; 3° enfin, par un signe symbolique, tropique ou énigmatique, qui rappelait le souvenir de cet objet d'une manière plus ou moins directe.

Aussi arrive-t-il que, dans la plupart des légendes royales et des légendes funéraires inscrites sur des monumens de tout genre trouvés à Thèbes, le nom du dieu *Ammon*, dans les titres *chéri d'Ammon* et *pur par Ammon*, qui y sont très ordinaires, est indifféremment écrit ou phonétiquement MN et AMN, ou figurativement par une petite image du dieu lui-même,

(1) Voyez mon *Précis du système hiéroglyphique*, Chap. VI.

Pete
Celui qui
est à
Horus
H. Beth
Main
fermée
P. H. H. H.
travaux
de la
main
droite

☐ P
← Δ
1
☐
type
omm
木
手
0109

chape
129

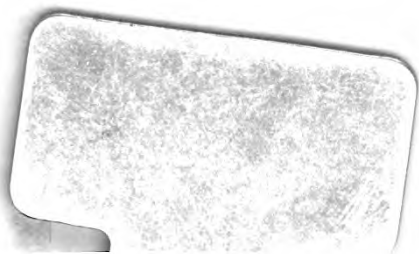
glyphiques des momies, la moindre mention du père des défunts, à quelque sexe qu'ils appartiennent; mais on y voit toujours exprimée et dans toutes les occasions, la filiation maternelle. Les légendes égyptiennes de la momie de Pétémen, sont donc conformes en tout à la méthode ordinairement suivie, dans les légendes funéraires, par les naturels du pays.

Tels sont, Monsieur, les faits principaux qui sont résultés du premier examen des légendes hiéroglyphiques de cette momie, et je ne puis mieux en terminer l'exposé, qu'en me félicitant de nouveau de l'heureux accord des résultats de vos savantes recherches avec ceux de mes études sur les écritures et les monumens de l'ancienne Egypte.

Agréez, etc.

J. F. CHAMPOLLION LE JEUNE.





7

